



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ.
MINIMUM: -8°, MAXIMUM: 10°.
DEMAIN: ENNUAGEMENT. DÉTAILS PAGE A 2

LES
SPECIALISTES
DE LA PLANCHE À VOILE
OBERSON
Laval • Pointe-Claire •
St-Jean • Comptoir •
Gravel

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents, Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTREAL, MERCREDI 23 AVRIL 1986, 102^e ANNÉE, N° 180, 96 PAGES, 9 CAHIERS

Libre-échange: le suspense continue

Ottawa rejette les restrictions qu'entend proposer le comité des Finances

WASHINGTON — Le président Reagan et ses alliés du Sénat n'ont pas réussi à réunir une majorité, hier au comité des Finances, pour appuyer la

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

stratégie présidentielle de négociation d'un accord de libre-échange avec le Canada, et, plutôt que d'essayer une défaite, les sénateurs alliés de l'administration ont préféré reporter le vote à ce matin.

Mais si les sénateurs se prononcent alors en faveur de la requête présiden-

tielle, ils accompagneront leur vote d'une résolution d'intention que le premier ministre Mulroney a qualifiée hier d'« inacceptable ». La résolution n'aura pas force de loi, mais elle n'en demandera pas moins aux négociateurs d'inclure dans toute entente de libre-échange un certain nombre de mesures restrictives.

Des 20 membres du puissant comité des Finances, neuf s'étaient prononcés contre la proposition de la Maison-Blanche et huit l'avaient appuyée lors du tour de table qui devait précéder le vote, hier matin. Les trois sénateurs qui

ne se sont pas prononcés sont considérés comme opposés à la requête.

Réalisant qu'il n'obtiendrait pas de majorité — ou de vote nul, ce qui aurait été suffisant pour déclencher la procédure de négociation — le président du comité, Bob Packwood, a repoussé le vote jusqu'à ce matin.

Le comité sénatorial a jusqu'à ce soir pour rejeter la demande du président en faveur d'une procédure rapide (« Fast Track ») dans ses négociations commerciales. Le « Fast Track » retire au Congrès le droit d'amender l'entente éventuellement issue des négociations: il ne peut que l'adopter ou la reje-

ter dans un délai de 60 jours. Si le comité ne prend pas de vote ou si le vote est nul (10 contre 10), le « Fast Track » est considéré comme approuvé.

Des négociations peuvent avoir lieu sans qu'on utilise cette procédure, mais les autorités canadiennes ont fait savoir qu'elles refuseraient d'engager des pourparlers en l'absence du « Fast Track ».

On ignorait encore, hier soir, sur quelles résolutions les sénateurs allaient se prononcer. La proposition du président du comité est d'accéder à la requête du président et de lui accorder le « Fast Track ». Le leader des oppo-

sants, John Danforth, du Missouri, a suggéré hier qu'on vote contre la requête mais qu'on invite l'administration à soumettre immédiatement une nouvelle requête, que le comité s'engagerait à considérer d'ici à 30 jours plutôt que 60 comme le veut la règle.

Le leader de la majorité républicaine au sénat, Robert Dole, a brouillé encore un peu plus les cartes en présentant une résolution d'intention qu'il compte fai-

voir VOTE en A 2

• Mulroney refuse tout compromis: page B 1

Aujourd'hui



• LÉGUMES SECS

Les légumes secs possèdent de grandes qualités nutritives et peuvent même remplacer la viande dans certaines conditions.

cahier H

• AIDE SOCIALE

La réforme de l'aide sociale prévoit la création de catégories distinctes pour les personnes incapables au travail et pour celles qui peuvent travailler.

page B 1

• UNIVERSALITÉ

La plupart des Canadiens sont prêts à approuver l'abolition de certains bénéfices sociaux pour les ménages gagnant \$40 000 ou plus par an.

page D 10

• BUDGET

C'est le jeudi 1^{er} mai que le ministre des Finances prononcera le discours sur le budget 1986-87 du gouvernement Bourassa.

page B 1

• POLICIERS

La Sûreté du Québec adoucira les sanctions imposées aux policiers qui avaient participé, l'an dernier, à des mouvements de pression.

page A 3

• BÉCANCOUR

La multinationale italienne ENI projette d'investir plusieurs centaines de millions dans une usine d'ammoniaque qui serait située à Bécancour.

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées	D 4,
F 1 à F 8, G 1 à G 5	
Arts et spectacles	C 1 à C 4
— Horaires	B 7, B 8
Bandes dessinées	F 5
Bridge	E 11
Carrières et prof.	C 5 à C 7
Décès, naissances, etc.	G 6
Economie	D 1 à D 9
Êtes-vous observateur?	F 2
FEUILLETON	F 7
Horoscope	F 4
Le monde	B 4 à B 6
Mots croisés	G 1
« Mot mystère »	F 6
Quoi faire aujourd'hui	B 7
Télévision	C 1
Vivre aujourd'hui	
— Alimentation	cahier H
— Consommation	E 1 à E 10
TABLOID SPORTS	
Mots croisés	14
Réjean Tremblay	5

Construction: le décret ne serait pas prolongé

GRÈVES POSSIBLES EN MAI

Pour la première fois depuis 1979, il est plus que probable que le décret gouvernemental qui régit l'industrie de la construction ne sera pas prolongé le 30 avril. Cela signifierait le retour au rapport de force traditionnel dans les négociations en cours et le risque de grèves sporadiques dès le premier mai.

LISA BINSSE

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, ne prolongera pas le décret qui fixe les conditions de travail des 105 000 ouvriers de l'industrie, faute d'une entente négociée entre les employeurs et les syndicats de la construction.

A une semaine de l'échéance du décret, la possibilité d'un règlement entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et les deux principaux syndicats regroupés pour les négociations — la FTQ-construction et le Conseil provincial des métiers de la construction (international) — est plutôt mince pour ne pas dire inexistante.

Le conciliateur Raymond Leboeuf, nommé par M. Paradis la semaine dernière, a rencontré l'organisme patronal, qui représente 15 000 employeurs, et les deux syndicats, qui réunissent 72 p. cent des travailleurs. Il a indiqué hier qu'il sort de ces deux rencontres convaincu qu'il ne peut y avoir de règlement d'ici à la fin du mois. Employeurs et syndicats sont trop éloignés dans leurs positions respectives.

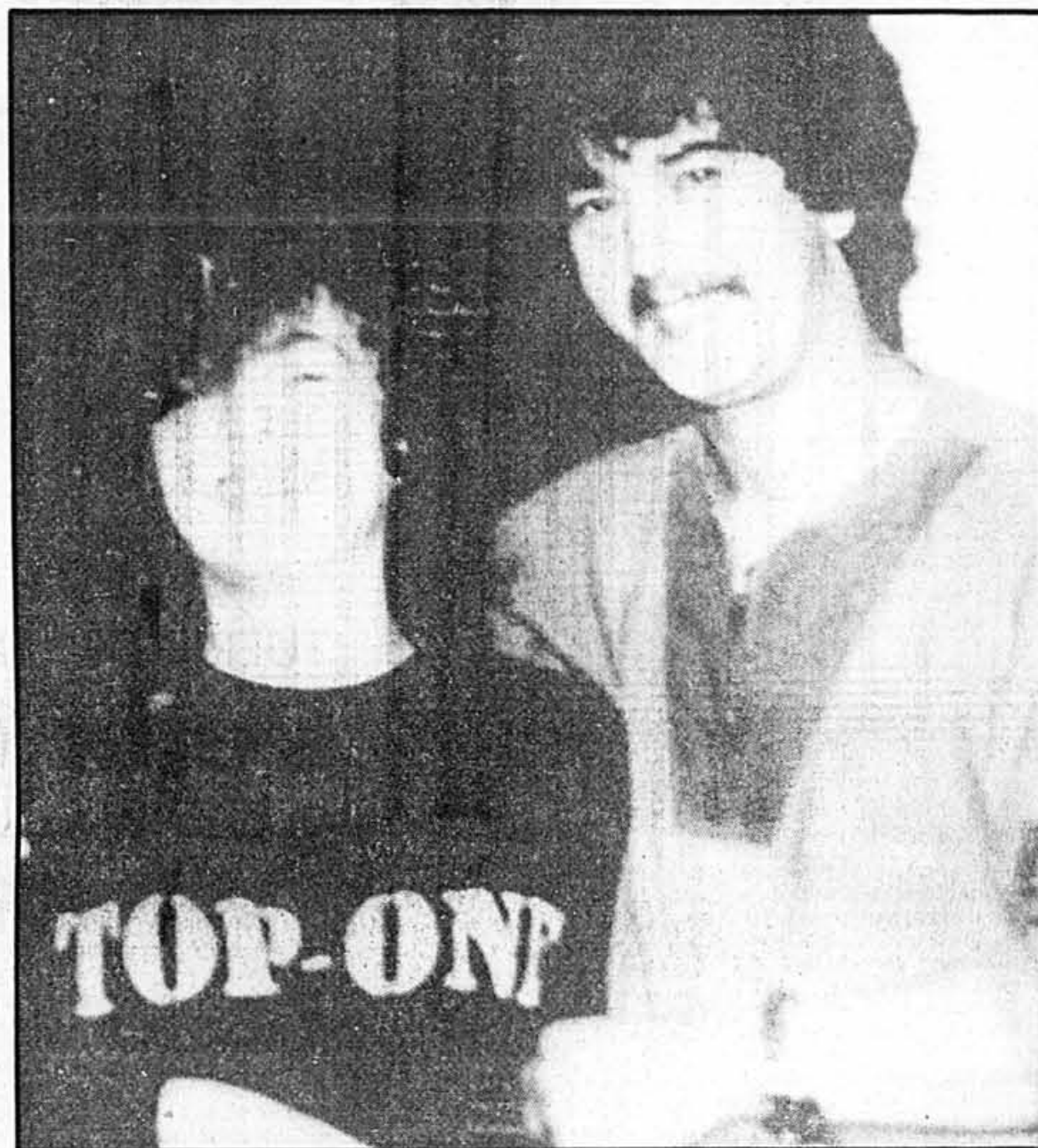
Les syndicats demandent des hausses de salaires de 5 p. cent en 1986 et l'indexation au coût de la vie plus 2 p. cent d'enrichissement pour les deux années subséquentes. Ils veulent aussi réduire progressivement et sans compensation leur semaine de travail et améliorer leurs avantages sociaux. Les employeurs veulent réduire les coûts de construction et éliminer le travail au noir, notamment en améliorant la productivité et en augmentant la durée de la semaine de travail dans le secteur résidentiel et dans les travaux de pipeline et de distribution du gaz.

M. Leboeuf a remis son rapport sur le sujet au ministre Paradis au début de la semaine.

La décision de prolonger ou de laisser mourir le décret appartient au ministre. Il peut le faire pour une courte période, sans le modifier, par exemple pour permettre la poursuite des négociations. Il peut aussi le prolonger en modifiant son contenu, ce qui nécessiterait la tenue d'une commission parlementaire. Il peut aussi choisir

voir DÉCRET en A 2

EXPULSION MASSIVE DE LIBYENS



Le Palestinien Ahmed Nawat Mansour Hasi, suspect numéro un dans l'attentat contre la discothèque La Belle à Berlin-Ouest au début du mois et détenu par la police ouest-allemande, est photographié ici en compagnie de la fille de son amie Manuela Glöder. Hasi est le frère de Nezar Hindawi, de nationalité jordanienne, qui a été arrêté la semaine dernière à Londres à la suite d'une tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport d'Heathrow. Hier, la Communauté économique européenne a décidé de passer aux actes contre la Libye alors que la Grande-Bretagne décidait l'expulsion de 21 Libyens. On s'attend aujourd'hui que la RFA expulse une vingtaine de collaborateurs de l'ambassade de Libye. Nos informations, page B 4.

photolaser Reuter

Entre 15 et 30 % de touristes US de plus au Québec cet été

DES DÉPENSES D'AU MOINS \$300 MILLIONS EN QUATRE MOIS

Le nombre de touristes originaires des États-Unis qui visiteront un coin ou l'autre du Québec augmentera cet été d'au moins 15 p. cent par rapport à 1985, et pourrait même s'accroître du double de ce pourcentage.

JACQUES BENOIT

En termes de dépenses, la hausse jouera entre \$40 millions et \$80 millions, soit des dépenses globales se situant entre \$307 et \$347 millions (contre \$267 millions pour les mois de juin, juillet, août et septembre 1985).

« En janvier, je prévoyais une hausse de 7 à 10 p. cent du nombre de touristes américains. Avec les événements actuels et la baisse de la valeur du dollar US par rapport aux monnaies européennes, je calcule maintenant qu'on atteindra facilement 15 p. cent. Et dans le meilleur des cas, 30 p. cent », disait hier au cours d'une interview téléphonique à LA PRESSE le conseiller en tourisme de la Délégation générale du Québec à New York, M. Normand Hall.

Directrice adjointe de l'agence Four

Winds Travel, de New York, Mme Madeleine Carlin a pour sa part indiqué que les réservations de places de voyages organisés faites à l'agence, à destination du Québec, avaient connu dans les dernières semaines « une légère augmentation ».

« Je dis une légère augmentation, parce que la hausse est beaucoup plus élevée, environ 100 p. cent, à destination de Vancouver, a-t-elle précisé. Mais les réservations de chambres d'hôtel sont de plus en plus difficiles à faire pour Vancouver, et il se peut que cela finisse par vous amener plus de visiteurs des États-Unis. »

Selon elle, la hausse des réservations pour l'été pourrait même s'accroître encore et atteindre jusqu'à « 40 p. cent », mais « c'est une supposition », a-t-elle dit.

La hausse du nombre de réservations, aussi de voyages organisés à destination du Québec, joue entre « 25 et 30 p. cent » à son agence, estime quant à lui M. Bill Gearheart, président et propriétaire d'Unlimited Adventures, de Westfield, au New Jersey, agence qui entre autres amène chaque fin de semaine des touristes au Québec par le réseau ferroviaire Amtrak.

Et c'est Montréal, suivi de Québec, qui sera selon lui la destination la plus choisie cet été, du moins en ce qui concerne son agence.

Les chiffres

Toutefois, aux dires d'un expert du ministère du Tourisme du Québec qui a requis l'anonymat, seulement de 20 à 30 p. cent des touristes américains visitant le Québec y viennent avec des groupes organisés. La plupart, dit-il, se servent de leur auto.

La vraie donnée significative, permettant de se faire une idée de l'accroissement éventuel du nombre de touristes, est donc à ses yeux le nombre d'annulations de leurs réservations faites par des Américains qui projetaient d'aller en Europe.

« Ces gens-là ont de l'argent, voyagent et iront ailleurs », a-t-il dit. Or jusqu'ici, selon l'hebdomadaire américain Weekly Travel, 1,8 million d'Américains ont annulé leurs réservations, et on s'attend que deux millions en tout feront de même sous peu, alors que sept millions d'habitants de ce pays avaient visité l'Europe à l'été 1985, se-

voir TOURISTES en A 2

AVEZ-VOUS VU LE VISAGE BURINÉ PAR LES LARMES, DE MME KADHAFI? GAZEL

AVEZ-VOUS VU LE VISAGE DE LA MAMAN DU BÉBÉ DE LA TWA?



Bé non! la maman aussi elle est passée par le trou dans l'avion!

VOLS DIRECTS SANS ESCALE

les Ailes de l'Ouest

transporteurs utilisés: National, Nordair, Québecair

Imaginez un instant que vous ayez manqué l'Expo 67

Le voyageur OFFICIEL de

Reduction de 50\$ si le paiement total est effectué au moment de la réservation avant le 2 mai 86, application sur les tarifs YCE21 et YCE30.

EXPO 86

vous émerveillerez... du 2 mai au 13 octobre

Montreal • Vancouver • Montreal

Départs les mercredis, jeudis et vendredis

Montreal • Calgary • Montreal

Départs les vendredis

Vols seulement à partir de

Combinaison de séjour possible. Arrivée à Vancouver et retour de Calgary ou vice versa.

• Plusieurs vols à ce tarif sont déjà complets.

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

Entrez le 20 juin et le 5 septembre à partir de 459\$

Tout les détails de nos circuits 315 de 1-800-361-3613

349\$

TARIF YCE21

Entrez le 2 mai et le 13 juin et le 12 septembre au 10 octobre.

VOTE

SUITE DE LA PAGE A 1

re adopter par l'ensemble du Sénat si le comité accepte de donner immédiatement le « Fast Track » au président.

Cette résolution pose une série de conditions à l'administration et au Canada dans leurs négociations futures. Elle affirme qu'une entente « devra réduire considérablement les subventions et le soutien que le Canada prodigue aux industries qui sont en concurrence avec les États-Unis ». Dans une allusion aux débats sur les brevets pharmaceutiques, elle réclame « une protection pleine et efficace des droits de propriété intellectuelle au Canada, comparable à celle qui est en vigueur aux États-Unis ». Elle rejette finalement la demande canadienne de créer une instance supra-nationale d'appel pour résoudre de futurs conflits commerciaux.

Cette résolution, appelée « Sense of the Senate », exprime l'opinion du Sénat et n'a pas force de loi. Le Sénat pourrait adopter une entente de libre-échange qui contreviendrait aux détails de la résolution. Mais au sénateur George Mitchell, du Maine, qui lui demandait s'il s'engageait à s'opposer personnellement à une entente qui ne respecterait pas les conditions définies dans la résolution, le sénateur Dole, leader républicain et, à ce titre, maître du jeu au Sénat, a répondu: « La réponse est oui ».

Dans la meilleure des hypothèses, le comité des Finances pourrait adopter ce matin le « Fast Track » par un vote nul, et le Sénat approuverait peu après les conditions de la résolution.

Un diplomate canadien qui s'était montré, dans la matinée, peu perturbé par la résolution Dole, était visiblement embarrassé, dans l'après-midi, après que le premier ministre Mulroney eut déclaré en Chambre que la résolution Dole posait

des conditions « inacceptables ».

La résolution n'a pas force de loi, avait expliqué ce diplomate à LA PRESSE hier matin. Mais dans l'après-midi, lors d'une interview téléphonique, il a confirmé que le Canada ne pouvait espérer plus qu'un vote favorable au libre-échange accompagné de la résolution. « Le premier ministre dit que la résolution est inacceptable, et ce que dit le premier ministre constitue la position du gouvernement ».

La déclaration de M. Mulroney rend le vote de ce matin inutile et, à moins qu'il ne revienne sur ce point, le projet de négociations sur le libre-échange a déjà rendu l'âme hier après-midi à Ottawa, avant même le vote final du comité à Washington.

Le diplomate canadien, qui parlait à condition de ne pas être identifié, a ajouté que les responsables canadiens avaient été informés à l'avance du dépôt de la résolution Dole, mais qu'ils n'avaient pu en prendre connaissance.

Hier matin, l'administration et les diplomates canadiens à Washington espéraient assister à un vote nul, mais il semble que l'un des sénateurs alliés, William Armstrong, du Colorado, ait changé d'avis parce que la Maison-Blanche refuse d'imposer un embargo à l'importation de produits soviétiques fabriqués par des prisonniers.

Ce développement illustre à quel point les membres du comité des Finances du Sénat utilisent le débat sur le libre-échange pour faire le procès de l'ensemble de la politique commerciale de l'administration Reagan.

Pendant tout le débat, qui a duré près de trois heures, les sénateurs ont pris bien soin de souligner que leur hésitation à voter en faveur de la requête présidentielle ne devait pas être interprétée comme une giflette donnée au Canada.

COUPURES BUDGÉTAIRES DANS LES PALAIS DE JUSTICE

Les juges mèneront la lutte jusque devant les tribunaux

Les juges du Québec n'entendent pas accepter sans mot dire les compressions budgétaires de \$40 millions que veut leur imposer le gouvernement Bourassa. Ils menacent de recourir eux-mêmes aux tribunaux si le gouvernement québécois persiste dans son intention d'amputer de 150 postes leurs services administratifs.

JOYCE NAPIER

Les juges sont d'autant plus mécontents que Québec leur demande d'abolir, entre autres, 80 postes de huissiers audienciers et 99 postes de secrétaires, abolitions qui permettraient, dit-on, une économie de quelque \$3 millions. Or, estiment-ils, ce serait là la privation d'un service essentiel.

Annouciés il y a un mois environ, les contraintes devaient entrer en vigueur la semaine dernière, mais un moratoire les a reportés au 5 mai. Plusieurs croient maintenant qu'elles pourraient être différées au mois d'août.

Selon les renseignements que LA PRESSE a pu obtenir hier, les juges auraient résolu, la semaine dernière, d'engager au besoin des procédures judiciaires pour résister aux restrictions. Si on abolit des postes de secrétaires, ils s'adresseront à la Cour supérieure pour faire déclarer qu'on ne peut supprimer des secrétaires de juges sans affecter le travail de la justice.

Une telle cause, estime-t-on, serait presque assurée d'être référé à la Cour d'appel et, peut-être même, si l'on s'obstine, à la Cour suprême du Canada.

Refus de siéger

Par ailleurs, advenant l'abolition de plusieurs postes de huissiers audienciers, les juges pourraient refuser de se présenter

dans les salles d'audience, bloquant ainsi tout le processus judiciaire.

« Ce n'est pas une grève, parce que nous pouvons quand même siéger en chambre pour des procédures urgentes, a dit un juge de la Cour supérieure qui a préféré garder l'anonymat. Mais nous refuserons de siéger s'il n'y a pas de huissier dans notre salle ».

Les huissiers audienciers, qu'on appelait aussi crieurs, annoncent l'arrivée du juge dans la salle. La plupart ne travaillent pas à plein temps et sont donc considérés comme fonctionnaires « occasionnels ».

Ces « hommes à tout faire » exécutent pour les magistrats toutes sortes de menues tâches : porter les livres et les documents, remplir le pot d'eau, faire des photocopies, etc. Ils touchent un salaire maximum annuel de \$17 000. Deux d'entre eux, qui attendent leur mise à pied incessamment, se sont confiés hier à LA PRESSE.

« On nous paye \$8,88 l'heure. Nous versions nos contributions au syndicat comme les autres, mais sans recevoir de bénéfices : pas de congés maladie, pas de congés payés, pas d'assurances. Mais nous tenons à notre job », de dire René Courcelles, 40 ans, huissier audiencier depuis 15 mois.

« Les seules personnes qui peuvent nous aider maintenant sont les juges », d'ajouter Carole Descent, 34 ans, embauchée il y a à peine quatre mois. C'est à eux maintenant de convaincre le gouvernement de ne pas nous mettre à pied ».

Négociation

Le juge en chef de la Cour supérieure, M. Alan B. Gold, a déclaré hier qu'il négocie toujours avec le gouvernement. Il a dit que le gouvernement tente sans



photothèque LA PRESSE

Le juge en chef de la Cour supérieure, Allan B. Gold

succès depuis six ans de se débarrasser des huissiers. Il s'est refusé à tout autre commentaire.

Cependant, dans une lettre à ses collègues la semaine dernière, rendue publique en dépit de l'extrême discrétion qui règne, il invitait les juges de la Cour supérieure à « réfuter cette décision unilatérale et susceptible d'avoir des effets désastreux sur le fonctionnement de la Cour supérieure ».

Le juge Gold a fait état d'un arrêt de 1981 qui pourrait leur donner gain de cause. Un juge de la Cour supérieure qui siègeait alors sans huissier avait ordonné au protonotaire chargé des huissiers de lui en fournir un, faute de quoi il (le protonotaire) serait accusé d'outrage au tribunal. L'année suivante, la

Cour d'appel devait maintenir ce jugement en reconnaissant que le huissier est essentiel au bon fonctionnement de la justice et que le pouvoir exécutif n'a pas le droit de supprimer cette fonction, même par décret administratif.

Quant aux secrétaires, les juges les considèrent indispensables lorsqu'il leur faut rendre un jugement écrit, correspondre avec des avocats ou faire rédiger des notes sténographiques quotidiennes quand la cause se prolonge. Les secrétaires occasionnels (ou occasionnelles) dont le gouvernement veut se débarrasser sont appelés (ées) parfois à travailler à temps plein quand les circonstances l'exigent.

Actuellement, chaque juge de la Cour supérieure a une secrétaire. Après ces coupures, deux juges devront se partager la même secrétaire. Dans les cours provinciales, il y a pour le moment deux secrétaires pour cinq juges. Les mesures d'économie réduiront leur nombre à deux pour sept juges.

Le gouvernement a décidé, unilatéralement, d'après les juges de la Cour supérieure, d'abolir ces postes parce que les titulaires, huissiers comme secrétaires, ne sont pas assez occupés.

« Raisonnablement d'un ridicule consommé, a déclaré un juge de la Cour supérieure. Il n'est pas question pour nous de siéger sans huissier. Nous avons besoin de quelqu'un pour assurer l'ordre en cour. Quant aux secrétaires, nous avons actuellement 75 p. cent d'une secrétaire et on veut nous en donner seulement 50 p. cent. Si le gouvernement veut que l'on rende des jugements écrits et compréhensibles, il nous faut nos secrétaires. Faute de quoi, il faudra commencer à rendre des jugements oraux. La justice y perdrait ».

DÉCRET

SUITE DE LA PAGE A 1

de ne rien faire et de laisser aller les choses, tout en protégeant les conditions de travail des travailleurs par le biais d'une ordonnance.

Avec l'expiration du décret, les employeurs ne sont plus tenus de payer les taux de salaire et les différentes primes prévus dans le décret de la construction. Il faut se rappeler qu'une des revendications de l'Association des entrepreneurs cette année est justement d'éliminer ces primes dites non productives. Par contre, même sans décret, employeurs et syndicats doivent continuer à payer à l'Office de la construction du Québec (OCQ) les différentes cotisations qui se rattachent au décret. L'OCQ est responsable notamment de l'application du décret de la construction.

Entre-temps, la FTQ-construction et le conseil provincial

maintiennent la pression par divers moyens sur différents chantiers. De son côté, la CSN-construction ira chercher auprès de ses membres, dès la semaine prochaine, les mandats nécessaires pour recourir à des moyens de pression qui pourraient aller jusqu'à la grève.

M. Maurice Pouliot, pdg du conseil provincial, a indiqué hier qu'il n'y aurait pas de grève générale dès le 1er mai. « On va essayer de frapper là où ça fait mal », a-t-il déclaré, ce qui laisse entrevoir la fermeture de certains grands chantiers.

Il faut remonter à 1979 pour trouver une situation semblable. A l'époque, le décret avait d'abord été prolongé de trois mois et ensuite le gouvernement d'alors avait laissé aux parties le soin de régler leurs problèmes entre eux. Les négociations longues et ardues, ponctuées de grèves sporadiques, s'étaient terminées par une entente à la fin de mai 1980.

TOURISTES

SUITE DE LA PAGE A 1

lon le conseiller en tourisme de la Délégation de New York...

Au total, en 1985, environ 2,8 millions de touristes américains avaient visité le Québec, y passant une nuit ou plus, et y faisant des dépenses globales évaluées à \$555 millions.

La-dessus, la moitié, ou 1,4 million, sont venus l'été, ce qui veut donc dire que le nombre de touristes d'origine américaine qui visiteront cet été Montréal, Québec et les régions, s'élèvera à au moins 1,6 million, ou même à plus de 1,8 million dans le cas d'une augmentation de 30 p. cent.

La crème sur le gâteau touristique sera donc inévitablement plus dense : de \$267 millions qu'elles étaient à l'été 85 (juin à septembre inclus), les dépenses faites par les visiteurs venus des États-Unis cette année passeront à \$307 millions (+15 p.

cent de touristes), ou même à \$347 millions (+30 p. cent).

Les deux principales raisons à l'origine du chambardement actuel des habitudes de voyage des Américains : l'incertitude consécutive au raid US contre la Libye et la baisse de la valeur du dollar US face aux monnaies européennes.

Mais jouent aussi en faveur du Québec, cette fois directement : la vigueur du dollar US comparativement à la monnaie canadienne ; la campagne publicitaire réussie du Québec (« Come say bonjour »), et aussi, disent MM. Hall et Gearhart, la promotion plus efficace que jamais du gouvernement canadien.

M. Hall : « Autrefois, le gouvernement canadien vendait le Canada en général. Maintenant, dans l'est des États-Unis ils poussent le Québec et les autres provinces de l'est, dans l'ouest la Colombie-britannique, etc., ce qui est beaucoup plus efficace ».

TUERIE DE LENNOXVILLE

Deux autres Hell's libérés

■ SHERBROOKE (PC) — Yvon « Le père » Bilodeau et Michel « Jinks » Genest ont été libérés hier de l'accusation d'avoir assassiné cinq membres du chapitre de Laval des Hell's Angels, le 24 mars 1985, à Lennoxville.

Le juge Laurent Dubé, de la Cour des sessions de la paix, a ainsi donné suite à une recommandation du procureur René Domingue, qui avait reconnu que la preuve faite à l'enquête préliminaire ne permettrait pas de les citer à leur procès.

Bilodeau et Genest deviennent ainsi les deuxième et troisième inculpés à bénéficier d'une libération après Lionel Deschamps.

Ils sont libérés en ce qui concerne cette affaire, mais ne pourront reprendre leur liberté pour autant.

« Le père » purge une sentence de 30 mois pour trafic de stupéfiants. « Jinks » conteste une citation à procès en rapport avec le meurtre d'un dénommé

Christian Bozek et est en attente de son enquête préliminaire pour le meurtre de Claude « Coco » Roy.

Me Domingue a laissé entendre qu'il pourrait assigner Bilodeau comme témoin d'ici à la fin de l'enquête, qui entrera aujourd'hui dans sa 48e journée.

Le défenseur Léo-René Maranda s'est exprimé d'aller serrer la main à ses deux clients enchaînés, qui se trouvaient par les 12 autres prévenus dans une cage en plexiglass à l'épreuve des projectiles.

Les 12 ont aussi félicité leurs amis d'écrou pour leur libération.

Me Domingue a aussi annoncé son intention de réclamer la libération de Gilles « Le nez » Lachance, qui se trouve à la barre des témoins depuis trois jours.

« Le nez » avait fait l'objet d'une dénonciation pour le quintuple meurtre, mais le ministère de la Justice a déjà décrété un arrêt des procédures contre lui.

Ce ne serait qu'à cause d'une simple formalité administrative

que Lachance n'a pas été libéré hier.

Me Michel Dussault a terminé hier le contre-interrogatoire de Lachance et son confrère Jacques Bouchard a pris le relève.

Lachance, âgé de 38 ans, six pieds et deux pouces, vêtu comme une carte de mode, avait été cité à la barre par le procureur André Vincent.

Sa venue à Sherbrooke est manifestement la cause du renforcement des mesures de sécurité dans le secteur du Palais de justice.

Un taux élevé de cortisone dans le sang pourrait annoncer le suicide

■ TORONTO (d'après CP) — Les personnes sujettes au suicide souffrent d'une modification de certains éléments chimiques contenus dans leur sang.

C'est ce qu'affirme le Dr Gregory Brown, directeur du département de neurologie de l'Université de Hamilton, en précisant que des analyses de sang effectuées sur des personnes qui avaient tenté de se suicider ont constamment révélé un taux élevé de cortisone, une hormone qui existe généralement à des niveaux plus faibles chez les individus normaux.

De nombreux tests sont utilisés — de concert avec les indices psychologiques traditionnels — pour identifier les personnes les plus susceptibles de tenter de s'enlever la vie.

L'un d'eux, le test de suppression de la dexaméthasone, qui mesure le taux de cortisone dans

le sang, est considéré comme un indicateur efficace de la tendance au suicide. Il a été utilisé de façon poussée lors d'expériences effectuées en Caroline du Nord par le psychiatre Barney Carroll.

Son intérêt, précise-t-on, réside dans le fait qu'il permet de déterminer l'état d'esprit réel de patients qui semblent à tous les points de vue en voie de surmonter une dépression nerveuse.

Verdun adopte un règlement d'emprunt de \$2 056 500

■ Le conseil municipal de Verdun a adopté hier soir un règlement d'emprunt de \$2 056 500 pour réaliser le projet Revicentre, qui comprend surtout la revitalisation de la principale artère commerciale, la rue Wellington.

MADELINE BERTHAULT

Les conseillers Arthur Benarroch de l'île des Soeurs, et John Gallagher ont voté contre le règlement d'emprunt. M. Gallagher a souligné que la charge financière est trop grande par rapport aux avantages que procureront un nouvel éclairage et l'installation de parcomètres.

Rappelons que seuls les Verdunois de la terre ferme seront taxés conséquemment à ce règlement d'emprunt, les insulaires ayant été exclus du processus. Il est prévu que, pendant cinq ans, une « taxe spéciale » affectera tous les immeubles de Verdun, sauf ceux de l'île des Soeurs.

Les citoyens qui veulent s'opposer à ce règlement d'emprunt doivent se présenter à l'hôtel de ville de Verdun, les 6 et 7 mai prochain, pour signer le registre. Il faut 500 signatures pour que le règlement soit bloqué. Les citoyens de l'île des Soeurs étant exclus de la taxation spéciale, ils

sont évidemment exclus aussi de cette démarche.

Annexion

À la toute fin de l'assemblée du conseil municipal de Verdun, le conseiller Claude Ravary a soumis une proposition demandant à chacune des municipalités membres de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal d'adopter une résolution d'appui au conseil de Verdun « dans ses efforts pour contrer de façon définitive le projet d'annexion de la ville de Verdun à la ville de Montréal ». La proposition fut adoptée sans discussion. Seul M. Benarroch a voté contre.

Dans ses attendus, M. Ravary soulignait qu'une annexion de Verdun à Montréal n'est pas dans l'intérêt des Verdunois « principalement en ce qui concerne la démocratie municipale et le pouvoir d'intervention des citoyens dans les affaires de la municipalité ». Le conseiller a aussi rappelé que les Verdunois ont indiqué « de façon claire leur opposition à tout projet d'annexion lors de l'élection municipale du 3 novembre 1985 ».

Cela signifie que pour le conseil municipal de Verdun, ce délicat dossier est clos.

La Quotidienne Tirage d'hier

à trois chiffres

610

à quatre chiffres

5901

LA MÉTÉO

Mercredi 23 avril 1986
AUJOURD'HUI: Min.: -8° Max.: 10°
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: BEAU ET PLUS DOUX

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-12	18	Ens. nub. c.
Outaouais	-8	10	Ensoleillé
Laurentides	-10	9	Ens. p. mod.
Cantons de l'Est	-8	7	Ens. p. mod.
Mauricie	-7	6	Ens. p. mod.
Québec	-8	8	Ens. p. mod.
Lac-Saint-Jean	-12	8	Ens. p. mod.
Rimouski	-3	5	Dég. ensol.
Gaspésie	0	5	Dégagement
Bas-Caraïbe	-3	5	Dég. ensol.
Saguenay	0	5	Dég. graduel

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	12	
Edmonton	5	17	
Regina	5	18	
Winnipeg	0	7	
Toronto	7	13	
Fredricton	7	13	
Halifax	3	9	
Charlottetown	7	15	
Saint-Jean	10	19	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-Orléans
Boston	11	18	9 27
Buffalo	-3	17	Pittsburgh 0 13
Chicago	-4	7	S. Francisco 10 22
Miami	20	30	Washington 9 20
New York	8	14	Dallas 9 21

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	12	Madrid	6	4
Athènes	9	23	Moscou	7	11
Acapulco	22	33	Mexico	11	25
Berlin	10	16	Oslo	-1	2
Bruxelles	4	11	Paris	6	14
Buenos Aires	19	26	Rome	4	18
Copenhague	4	11	Séoul	10	19
Genève	7	18	Stockholm	-1	6
Hong Kong	20	23	Tokyo	14	17
Le Caire	11	26	Trinidad	27	31
Lisbonne	9	15	Vienne	2	10
Londres	4	11			

CONFLIT DE 1985 À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le directeur Beaudoin adoucit les sanctions

Un an après le long conflit de travail à la Sûreté du Québec, le directeur Jacques Beaudoin, en accord avec le gouvernement Bourassa, a adouci les sanctions disciplinaires imposées aux policiers qui ont désobéi à ses ordres en participant à des mouvements de pression syndicale.

ANDRÉ CÉDILOT

On a ainsi réduit de 237 à 177 le nombre de plaintes portées à l'endroit des policiers qui ont quitté le travail sans permission lors de la manifestation sur la colline parlementaire.

taire, le 21 novembre 84, ou qui ont refusé de travailler lors de la visite du président américain Ronald Reagan, les 17 et 18 mars 85.

Les sanctions, dans ces cas, vont d'une simple réprimande à des suspensions de trois jours.

La Sûreté a par contre refusé de stopper les procédures disciplinaires intentées contre deux membres de la direction du syndicat. Elle a également maintenu les coupures de salaires infligées aux policiers qui se sont absentés sans permission, ce qui permet de récupérer quelque \$245 000.

Curieusement, on a laissé tomber la réclamation de \$54 661 qui avait été faite au syndicat pour l'utilisation des véhicules du service lors du rassemblement du 21 novembre à Québec.

Dans un document dont LA PRESSE a obtenu copie, le syndicat s'engage à rembourser tous les membres qui ont subi des pertes à la suite de suspensions ou de coupures de salaire. Il s'agit, dit-on, d'une somme d'environ \$100 000.

Au 1er juillet, il n'y aura plus aucune trace du conflit, puis-

que toutes les mauvaises notes inscrites au dossier des policiers seront retirées par la direction de la SQ. À la demande du syndicat, celle-ci a déjà effacé des avis d'ordre administratif qui touchaient 800 policiers.

Toutes ces mesures ont fait l'objet de pourparlers durant six semaines entre les représentants du gouvernement provincial, de la Sûreté du Québec et de l'Association des policiers provinciaux.

L'exécutif du syndicat, son président Jocelyn Turcotte en



Le directeur Jacques Beaudoin

tête, fait actuellement une tournée des principaux postes de police pour en informer les membres.

SERVICE DE POLICE Greenfield Park fait état de correctifs devant la CPQ

L'enquête menée par la Commission de police du Québec sur le corps policier de Greenfield Park aura permis d'apprendre, hier, au Palais de justice de Montréal, que l'administration du maire Stephen Olynyk, lui-même ex-policier de la brigade des meurtres de la police de la CUM, a finalement entrepris de corriger l'ensemble des lacunes soulevées depuis deux ans par la Fraternité des policiers de cette municipalité de la Rive-Sud.

PIERRE BELLEMARE

Fort d'une expérience de 28 ans dans la police de la CUM, le nouveau directeur de la police de Greenfield Park, Jean-Paul Cloutier, entré en fonction le 7 octobre 1985, a dressé une liste exhaustive des mesures correctives appliquées ces dernières semaines. Il a fait état également, devant le juge Pinard et le commissaire Dufort, des mesures envisagées à brève échéance.

M. Cloutier est le cinquième chef de police de Greenfield Park depuis l'arrivée à la mairie du maire Olynyk, en 1978.

Interrogé par le procureur Denis Blais, de la CPQ, le directeur Cloutier a indiqué notamment que la salle de tir sera bientôt remise en état, que l'alcootest sera utilisé dans quelques semaines, que deux voitures de patrouille neuves seront achetées annuellement pour rafraîchir la flotte actuelle.

Le témoin a ensuite rappelé que le budget 1986, adopté par l'administration Olynyk, prévoit \$250 000 pour restaurer le poste de police de la rue Churchill.

Visite ce matin

Du reste, les représentants de la CPQ et l'avocat Blais effectueront une visite au poste de police, ce matin, afin d'avoir une meilleure idée de l'état des lieux, jugés exécrables par les policiers qui y travaillent.

Le directeur Cloutier a fourni au juge Pinard un plan de réorganisation du travail des 31 policiers, plan essentiellement axé sur la rationalisation des effectifs.

L'absentéisme, une plaie depuis cinq ans au poste de police, est en nette régression depuis les derniers mois. «De 12 jours/année par policier en 1981, ce taux devrait se situer à trois ou quatre jours cette année», selon le directeur Cloutier.

Celui-ci a finalement qualifié d'harmonieuses ses relations tant avec l'administration Olynyk qu'avec son personnel. Il en veut pour preuve le renouvellement récent de la convention collective qui, pourtant, semblait vouée à l'arbitrage il n'y a pas longtemps.

Olynyk discret

Le long témoignage du directeur Cloutier a ainsi facilité la tâche au maire Olynyk lorsque son tour est venu de comparaître, sous l'oeil attentif du président de la Fraternité des policiers, Guy Roy.

Le procureur Blais a insisté pour savoir pourquoi Greenfield Park a mis environ un an avant de trouver un successeur à Robert McElroy, directeur de janvier à septembre 1985.

Son successeur, Roger Lajoie, n'a été en fonction que d'août à octobre 1984. Ensuite, on a demandé au ministre de la Justice de désigner un directeur par intérim parmi le personnel de la Sûreté du Québec. C'est ainsi que s'est amené Jean-René Paradis, jusqu'à ce qu'on démissionne l'actuel directeur Cloutier.

M. Olynyk a rétorqué que l'absence d'un directeur, plus ou moins prolongée, ne devrait pas affecter le travail des policiers, «qui sont censés prendre leurs responsabilités en toute conscience professionnelle». Le maire a, du reste, remis au juge Pinard des photocopies de lettres de réprimande envoyées par le conseil à trois policiers, en les menaçant de renvoi.

La CPQ, au terme de sa visite aujourd'hui à Greenfield Park, fera rapport au ministre Herbert Marx. Ce corps policier a fait l'objet d'une enquête similaire en 1981, sans que la situation ne se soit vraiment améliorée jusqu'à ce jour.

CONDAMNÉ POUR ÉVASION FISCALE

Le maire de Repentigny destitué

Le juge Jean Crépault de la Cour supérieure de Joliette a ordonné la destitution du maire de Repentigny, M. Louis-Philippe Picard, hier, dans un jugement qui a été signifié au principal intéressé et au greffier de la municipalité. Depuis hier soir, c'est le maire suppléant, M. Maurice Rivest, qui assure la relève à la mairie.

FLORIAN BERNARD

La requête en destitution du maire avait été présentée en janvier dernier par un avocat de Repentigny, Me André Renaud, bâtonnier du Barreau des Laurentides. Elle faisait suite à la condamnation de M. Picard, pour évasion fiscale, en novembre 1985.

Le maire Picard avait plaidé coupable à une accusation d'évasion fiscale portée contre lui-même, son associé, M. Bernard Proulx, et leur compagnie, Enveloppe Montréal Inc. C'était quatre jours seulement après l'élection de M. Picard à la mairie. Le maire avait alors été condamné à une amende de \$10 000 ou, à défaut, à une peine d'emprisonnement de six mois. Il s'agissait d'un acte punissable d'un maximum de deux années d'emprisonnement.

La Loi des Cités et villes stipule que toute personne condamnée en vertu d'une loi du Parlement du Canada ou de la Législature du Québec et punissable d'un an d'emprisonnement ou plus, est inhabile à siéger, à être nommée ou à occuper une charge municipale durant cinq ans. C'est en invoquant cet article de

la loi des Cités et villes que l'avocat Renaud avait réclamé la destitution du maire.

Le juge Crépault a accueilli favorablement la requête et a souscrit aux arguments invoqués. Il a également condamné le maire Picard aux frais de la procédure. Le maire de Repentigny pourra toutefois, s'il le désire, se pourvoir en appel dans un délai de 30 jours.

M. Picard a déclaré à LA PRESSE, hier, qu'il n'a pas encore décidé s'il ira en appel. Il doit discuter de cette question avec ses avocats au cours des prochains jours. Visiblement bouleversé par le jugement de la Cour supérieure, il a dit que l'heure de sa retraite est peut-être arrivée. De son côté le directeur-général de la ville, M. Louis Lepage, visiblement contrarié de ce qui arrive et qui a dit «conserver toute sa confiance et toute son estime au maire», a déclaré que des mesures ont immédiatement été prises pour se conformer au jugement, comme l'exige la loi.

L'auteur de la requête en destitution, Me Renaud, a pour sa part déclaré qu'il n'a pas intenté cette procédure dans le but de prendre la place du maire de Repentigny, mais en simple qualité de citoyen soucieux du respect de la loi. «Je n'ai aucunement l'intention d'être candidat à la mairie» a-t-il dit.

M. Picard était maire de Repentigny depuis 18 ans, ayant succédé au Dr Robert Lussier, ancien ministre des Affaires municipales dans le gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand.



Ben et B.G. posent en compagnie de la directrice des affaires publiques du nouveau refuge de la SPCA, Cynthia Drummond. La petite B.G. est la vedette du service de zoothérapie de la SPCA qui visite chaque mois les patients de plusieurs hôpitaux de Montréal.

photo P.H. TALBOT, LA PRESSE

CHATS ET CHIENS OBTENUS DE LA SPCA

La stérilisation devient obligatoire

La Société protectrice canadienne des animaux — SPCA — a recueilli l'an dernier plus de 70 000 chats et chiens. Elle a dû pratiquer l'euthanasie sur quelque 50 000. Pour mettre un frein à ce problème, elle a décidé d'instaurer cette année un programme de stérilisation obligatoire de tous les minous et pitous qui trouveront des parents adoptifs.

BRIGITTE GAUVREAU

Montréal est une des grandes villes canadiennes où la surpopulation animale est la plus importante. Dans la majorité des autres, des programmes de stérilisation existent depuis plusieurs années et ont permis d'atténuer le problème. L'an dernier, à Vancouver, la SPCA a recueilli 32 125 animaux, soit la moitié moins qu'à Montréal, et à Toronto, elle n'en a hébergé que 18 325.

À l'avenir, tous les Montréalais qui voudront adopter un chien ou un chat de la SPCA devront signer un contrat d'adoption avec promesse de

faire stériliser l'animal. La Société, qui fera un suivi de ces dossiers, se réserve le droit de reprendre les animaux qui n'auront pas été stérilisés.

Il en coûte une cinquantaine de dollars pour adopter un chien et \$20 pour un chat. À ce montant, il faut maintenant ajouter un dépôt pour stérilisation de \$35 pour les représentants de la gent canine et de \$20 pour les félins. Ces dépôts sont remboursables sur présentation d'une preuve d'opération.

Depuis quelques années, la SPCA remboursait une partie des frais d'adoption à tout nouveau propriétaire qui faisait stériliser son animal. Mais la mesure n'était qu'incitative et n'a rien changé au problème de la surpopulation animale à Montréal.

Avec la nouvelle politique de stérilisation obligatoire, une baisse de la surpopulation pourrait se faire sentir dès la première année, croit Cynthia Drummond, du service des affaires publiques de la SPCA.

Par ailleurs, la SPCA inaugurerait hier son nouveau refuge. Rue Jean-Talon ouest, à la même adresse que les anciens locaux, le nouveau refuge pour animaux de la SPCA peut accueillir deux fois plus de «pensionnaires» que l'ancien.

C'est plus de 500 chiens et chats qui peuvent y séjourner, en même temps, en attente de nouveaux propriétaires. Au plus fort de l'été, la SPCA recueille parfois une centaine de chats par jour.

Ce nouveau refuge compte aussi un nouveau département, le service de la faune. Installé dans un petit local à peine plus grand qu'une garde-robe, le service de la faune recueille les animaux sauvages perdus dans la ville.

Pas question cependant de donner ces bêtes en adoption. Elles sont relâchées dans leur milieu naturel dès que leur état de santé le permet.

Ce service était devenu une nécessité puisque, l'an dernier, la SPCA s'est retrouvée avec, sur les bras, près de 5 000 animaux sauvages.

Affaire Lefebvre: un avocat songe à interjeter appel

QUEBEC (PC) — Le dossier du sergent Serge Lefebvre, condamné le 7 avril, après un aveu de culpabilité, à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre des agents Jacques Giguère et Yves Têtu de Québec, n'est pas encore fermé.

Un nouveau procureur, Me Réjean Lavoie, de l'aide juridique, vient d'entrer dans le dossier et la possibilité que l'affaire soit portée à l'attention de la Cour d'appel n'est pas à écarter, pour l'instant, du moins.

Sans vouloir entrer dans les détails, l'avocat a effectivement reconnu avoir reçu mandat d'étudier la possibilité de s'adresser à la Cour d'appel, en vue de faire retirer le plaidoyer de culpabilité que le sergent Serge Lefebvre, de la Sûreté municipale de Ste-Foy, a enregistré, le 7 avril, devant le juge André Trottier, de la Cour supérieure.

INCENDIE MORTEL À TROIS-RIVIÈRES

Roberge écope de 25 ans de prison

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Un Montréalais de 37 ans, Henri-Paul Roberge, a été condamné à 25 ans de pénitencier hier pour avoir allumé un incendie criminel qui a fait deux morts, l'été dernier, à Trois-Rivières.

La sentence a été prononcée par le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure.

Roberge avait été reconnu coupable par un jury, lundi soir, sous deux chefs d'accusation

d'homicide involontaire coupable et un chef d'incendie criminel.

L'incendie survenu le 5 août 1985 dans un édifice de la rue St-Maurice, à Trois-Rivières, avait entraîné la mort M. Gilles Chouinard, 35 ans, et de son fils, Kevin, 7 ans.

En rendant la sentence, le juge Bienvenue a déclaré à l'accusé qu'il était un irréductible et un être impossible à réhabiliter.

«10 hirondelles font le printemps».

la presse CKAC 97.3 Ford

gagnant du 4 avril Ford Escort	gagnant du 4 avril Mercury Lynx	gagnant du 11 avril Ford Escort	gagnant du 18 avril Mercury Lynx	gagnant du 25 avril Ford Escort	gagnant du 2 mai Mercury Lynx	gagnant du 9 mai Ford Escort	gagnant du 16 mai Mercury Lynx	gagnant du 23 mai Ford Taurus	gagnant du 30 mai Mercury Sable
Francine Lamarre Longueuil	Irène Fortier Montréal	Ronald Latreille Lachine	Louise Russell Blainville						

Ford Escort à gagner vendredi

TOUS LES DÉTAILS PAGE C 3

L'AVION AYANT ÉPROUVÉ DES PROBLÈMES AU PAKISTAN

« Les gardiennes du trésor » inquiètes pour certaines pièces

« Cette exposition, c'est un pont, un lien culturel lancé entre nos deux peuples. Pour les Chinois, ces objets d'art ne sont pas leurs trésors. C'est à l'humanité toute entière qu'ils appartiennent. » En répétant cela, les deux Chinoises sourient, fières d'avoir été choisies pour nous présenter les splendeurs de leur peuple. Leur fierté est sympathique, c'est la fierté d'un aïeul qui raconte tendrement ses plus belles pages d'histoire à son petit-fils, la fierté d'un peuple millénaire qui tend la main à une nation toute jeune.

LILIANNE LACROIX

Depuis leur arrivée ici, on les désigne tout simplement comme « Les gardiennes du trésor ». Officiellement, leurs cartes d'affaires déclament leurs titres sur un ton beaucoup plus technique.

Mme Wang Yun Ying, curatrice du Musée du Palais de l'Empereur de Shenyang, est aussi membre de l'Institut provincial d'archéologie et de muséologie et l'Institut provincial de folklore. C'est la grande experte de ces choses précieuses qui couvrent 5 500 ans d'histoire, dont la moitié n'ont jamais quitté la Chine et que les Montréalais pourront admirer du 18 mai au 19 octobre au Palais de la civilisation de l'île Notre-Dame.

Mme Wang Yixun, représentante du bureau de la culture de Shanghai et du Département des Affaires étrangères, agit comme interprète. Déjà, elle a accompagné certains des trésors aux États-Unis et elles les connaît bien.

Pour les dames Wang, cette tâche d'accompagnatrices revêt une énorme responsabilité : « Nous ne sommes pas très nerveuses. L'arrivée à Montréal et l'attitude professionnelle des gens du Palais aurait d'ailleurs suffi à nous rassurer. Mais certaines des pièces sont très fragiles et nous avons tout de même hate d'ouvrir les caisses pour



Les deux gardiennes du trésor chinois, Mmes Wang Yixun et Wang Yun Ying.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

constater de visu qu'elles ont bien supporté le voyage. »

Un atterrissage inquiétant

Un petit incident surtout leur trotte dans la tête : « A Karachi, au Pakistan, notre avion a éprouvé des problèmes techniques à une aile. L'avion qui venait de quitter Karachi, a donc dû y atterrir d'urgence pour permettre des réparations. Et l'atterrissage s'est révélé plutôt rude. Cela nous préoccupe un peu. Les deux chevaux de terre cuite grandeur nature qui font partie de la cargaison sont particulièrement fragiles... »

Les statues équestres de Xian représentent une des attractions majeures de l'exposition. Découvertes il y a quelques années, elles font partie d'un ensemble funéraire étonnant de quelques 7 000 chevaux et guerriers de terre cuite.

Pourtant, Mme Wang Yun Ying, qui hésite beaucoup à afficher ses préférences, souligne son intérêt particulier pour d'autres pièces : « Je trouve les soieries et les porcelaines particulièrement belles. Il s'agit un peu d'une déformation professionnelle. Vous comprenez, je me suis spécialisée dans ce type d'art. »

Les 200 pièces, dont certaines proviennent du musée que dirige Mme Wang Yun Ying, ont été choisies pour couvrir les différentes dynasties et ainsi procurer au visiteur canadien un panorama historique et culturel de la civilisation chinoise.

« On nous a dit que le peuple canadien n'était pas très familiarisé avec la culture chinoise. Nous avons voulu recréer, pour les Canadiens, l'impression que

toute l'histoire chinoise se déroulerait devant eux. Nous travaillons avec les gens du Palais de la civilisation pour que les explications accompagnant chacune des pièces répondent bien aux questions que les gens pourraient se poser. »

Certaines pièces ont même été choisies parce qu'elles étaient susceptibles de plaire plus particulièrement aux Nord-Américains : « Nous avons apporté deux plats d'argent incrustés d'or et représentant un ours et un renard. On nous a dit que les gens d'ici aimaient beaucoup ces animaux. Ce ne sont peut-être pas les pièces les plus caractéristiques car, malgré leur grand âge (environ mille ans), on peut y détecter une certaine influence occidentale, mais elles sont extrêmement jolies. »

Pour les dames Wang, le voyage à Montréal se terminera dans trois mois. Elles seront alors remplacées par deux collègues qui veilleront à leur tour sur les trésors chinois jusqu'à leur retour au bercail.

EN BRIEF

Vingtième meurtre

■ La police a révélé hier l'identité de la victime du 20^e meurtre à être commis sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année et dont le cadavre, en état de décomposition, avait été retrouvé lundi dans un appartement du 2535 rue Granby, dans l'Est de la ville. Il s'agit de Jean Dupont, âgé de 21 ans, qui a été poignardé à plusieurs reprises au thorax et dont la mort remonterait à environ une semaine. La police recherche un ami de la victime comme témoin important dans cette affaire.

Octogénaire battu et volé

■ L'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec est à la recherche d'un ou de plusieurs individus qui ont sauvagement battu un octogénaire avant de l'abandonner ligoté dans son domicile au cours de la nuit du 17 au 18 avril dernier. Ce n'est qu'au cours de la journée de lundi que M. Gaston Beaudoin, âgé de 80 ans, du 1203 Grande-Côte, à Berthier, a été retrouvé par un voisin qui s'était inquiété de ne pas l'avoir vu depuis quelques jours. La victime a été conduite à l'hôpital de Joliette où elle demeure hospitalisée. La SQ a divulgué que les malfaiteurs avaient fait main basse sur de l'argent et des bijoux d'une valeur indéterminée.

Règlement de comptes en bordure de la 640

■ La Sûreté du Québec a identifié hier la victime de ce qui semble être un règlement de comptes perpétré au cours du dernier week-end dans un bois en bordure de l'autoroute 640, à Terrebonne. La victime, Christian Paquette, âgée de 21 ans, était en liberté surveillée, n'ayant été libéré de l'Institut Leclerc que le 11 avril dernier, soit à peine huit jours avant d'être retrouvé abattu de deux balles dans la tête.

Procédures d'extradition

■ Les autorités de la police de la CUM ont entrepris des procédures d'extradition touchant deux individus qui ont été arrêtés la semaine dernière par la police de Benson dans la Caroline du Nord. Le premier, Douglas Gordon Bowen, âgé de 23 ans, est recherché comme témoin important du meurtre de la transsexuelle Suzanne Bonin, 38 ans, tuée dans un appartement de la rue Lincoln, le 12 avril dernier. Quant à son ami, Antonio Sauron, 24 ans, la police de Montréal le recherche pour l'interroger sur un vol à main armée. Les deux individus avaient été appréhendés alors qu'ils perpétrèrent un vol à main armée dans une station de service de Benson.

Esso: une journée au profit des handicapés

■ Le samedi 3 mai, entre 7 h et 19 h, la compagnie Esso et ses détaillants permettront aux acheteurs de carburant d'aider une bonne œuvre: ils verseront à la Société des timbres de Pâques du Québec deux cents pour chaque litre de carburant vendu. Les fonds ainsi recueillis serviront à soutenir directement les handicapés qui tendent à une plus grande autonomie. On prévoit que 240 détaillants de Montréal, de Québec et de Sherbrooke participeront à l'événement. La Société du timbre de Pâques a été fondée en 1949 pour aider les handicapés du Québec, enfants et adultes.

À la défense de l'hôtel Patricia

■ Le ministre de l'Habitation de la Colombie-Britannique, M. Jack Kempf, s'est étonné hier que certaines personnes persistent à relier la mort de M. Olaf Solheim à son éviction de l'hôtel Patricia. M. Solheim, qui était âgé de 88 ans, a refusé de prendre toute nourriture après avoir été expulsé, pour faire place aux visiteurs d'Expo 86. « Je ne suis certainement pas un psychologue, a déclaré M. Kempf, mais je peux vous dire qu'on a offert un meilleur logement à M. Solheim à Columbia Place, à seulement quatre patées de maisons du Patricia. Comment pouvez-vous affirmer que l'éviction lui a coûté la vie? » La semaine dernière, le premier ministre de la province, M. Bill Bennett, a assuré les gens expulsés qu'ils pouvaient trouver un autre logement en s'adressant tout simplement à la Commission d'administration de l'habitation de la Colombie-Britannique.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Des fleurs c'est bien,
de bonnes conditions de travail,
c'est mieux.



Nous sommes plus de 40 000 employées de bureau syndiquées à la CSN des secrétaires, des commis de bureau, des caissières, des réceptionnistes, etc...

dans les écoles du Québec,
les hôpitaux,
les CLSC,
les usines,
les banques,
les hôtels,
les commerces...

Depuis plus de vingt-cinq ans, nous nous défendons pour faire reconnaître la valeur de notre travail et pour être respectées par nos patrons.

Nous avons obtenu entre autres:

l'égalité des salaires,
des congés de maternité payés,
des garderies en milieu de travail,
la possibilité de faire des griefs en cas de harcèlement sexuel.

Et surtout nous nous sommes donné des moyens pour nous défendre et faire reconnaître nos droits.

Plus qu'une fois l'an.

Des fleurs une fois l'an, c'est bien, de bonnes conditions de travail toute l'année, c'est mieux. Pour y arriver, la meilleure façon c'est de se donner de bons syndicats.

Les 40 000 employées de bureau syndiquées à la CSN.



CSN

Vous songez
à acheter
une piscine...?

PISCINES
NERGISOL
à des «ANNÉES NAUTIQUES»
de la concurrence

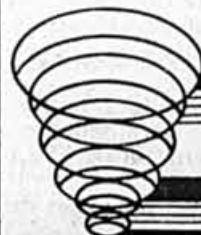
GAMME COMPLÈTE
DE MEUBLES
DE JARDINS & PERGOLAS
PISCINES PLEIN FORMAT
À NOTRE SALLE
D'EXPOSITION

VOUS OFFRE:

- Mur laminé 3/4 po. d'épaisseur
- Structure de toit à toute épreuve pour maintenir la pression d'eau
- Patio et trottoir en acajou
- Clôture et barrière en P.V.C.
- Drain de fond
- Section de patio abaissée pour plus d'intimité

VENEZ
COMPARER

LA LAURENTIENNE
Une piscine rectangulaire unique en son genre avec un système de chauffage intégré à l'énergie solaire.
... Venez nous voir vous comprendrez où est la vraie «LOGIQUE».



PISCINES
Nergisol Ltd.

L'ADIROUNDECK
(SYSTÈME SOLAIRE INTÉGRÉ)
AUTRES MODÈLES ET GRANDEURS
POUVANT CONVENIR À TOUS LES
BUDGETS.

HEURES D'OUVERTURE:

Lun. au mer. 9h à 18h. Jeu. et ven. 9h à 21h
Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h

7319, rue St-Zotique est
ANJOU, QUÉ. H1M 3A5
(Arrière des Galeries d'Anjou)

355-4951

Où j'aimerais recevoir GRATUITEMENT et sans obligation:
La documentation complète sur vos piscines
La visite d'un représentant pour un examen de mon terrain

NOM.....
ADRESSE.....
Code postal.....
Tél.....

L.P. 33-4-86

Trois ex-policiers de Lac-Brome cités à procès

COWANSVILLE — Au terme d'une enquête préliminaire qui aura duré cinq jours, trois ex-policiers de Lac Brome, Alyre Thireau, Mario Beaumont et Paul Roy, subiront un procès devant jury en rapport avec des accusations de brutalité policière à l'endroit du citoyen David Gauthier.

Alyre Thireau et Mario Beaumont devront comparaître sous des accusations de voies de fait graves et de séquestration, tandis que Paul Roy comparaitra sous une seule accusation de voies de fait graves.

Motion de non-lieu

Mes Ronald Picard et Robert Flahiff, procureurs de Alyre Thireau et Mario Beaumont, ont présenté une motion de non-lieu, mesure visant le rejet des plaintes pour cause d'insuffisance de preuves.

Le juge Joseph Mendelson n'a toutefois pas accédé à la demande et, convenant du bien-fondé de l'argumentation du procu-

reur de la poursuite, Me Michel Ayotte, a référé les trois ex-policiers de Lac Brome à leur procès devant les Assises criminelles d'automne, dont le rôle sera appelé le 4 septembre.

Hier, les quelques curieux qui assistaient à l'enquête, dans la petite salle du rez-de-chaussée du Palais de justice de Cowansville, ont eu droit à de nombreuses interventions, parfois fracassantes, des procureurs aux prises dans cette affaire.

Interdit de publication

Cependant, rien de cela ni de la preuve étalée devant le tribunal ne peuvent être publiés, en vertu d'une ordonnance du tribunal.

Seuls deux témoins, les policiers Peter Stone et Gilles Laporte, ont repéré leur témoignage rendu lors de l'enquête de la Commission de police du Québec, en mai 1985, relativement à l'incident David Gauthier.

Celui-ci, simple citoyen de Lac

Brome, a prétendu, dans sa plainte, que le chef Alyre Thireau et les agents Mario Beaumont et Paul Roy lui avaient in-

fligé, le 1^{er} mars 1982, de graves sévices corporels, tout en privant sans droit de sa liberté.

— PC

ENGORGEMENT DANS LES CSS

2 000 enfants en difficulté attendent qu'on les aide

QUEBEC (PC) — Le plus récent relevé effectué dans les 14 Centres de services sociaux de la province, le 7 décembre dernier, a démontré que plus de 2 000 enfants en difficulté étaient, à cette date, en attente d'une évaluation de leur cas par le Directeur de la protection de la jeunesse.

Selon le coordonnateur des programmes Enfance-jeunesse pour l'association des CSS, M. Gilles Beaulieu, la situation bien que différente d'un CSS à l'autre, est dramatique dans certains établissements.

« Il y a effectivement un problème, constate M. Beaulieu. Nous avons toujours eu périodiquement des listes d'attente depuis l'instauration des Directions de la protection de la jeunesse (DPI), en 1979, mais actuellement, nous n'arrivons plus à éponger les 2 000 cas en attente. Nous n'avons plus de marge de manoeuvre. »

Les CSS de Québec et de Richelieu détiennent à eux seuls, 50 p. cent de tous les dossiers en suspens de la province.



Gérald LeBlanc

Les sondages sur Montréal

Aux États-Unis et en Europe, les sondages publiés par les médias d'information font partie de la vie politique depuis plusieurs décennies. On suit ainsi à la trace l'évolution de l'opinion publique.

Dès le lendemain du bombardement de la Libye par les Américains, un sondage révélait la popularité du geste posé par le président Reagan. Même chose en Grande-Bretagne, où la population ne s'est pas rangée, comme on s'y attendait, du côté de Mme Thatcher.

Chez nous, le recours systématique aux sondages a été plus lent, mais l'on est en voie de rattraper le peloton. En 1970, les journaux n'avaient publié que trois sondages durant les élections provinciales; en 1985, ce fut une bonne douzaine, si l'on compte ceux « coulés » par les « hommes d'affaire sympathiques aux libéraux ».

Et voici que la vague rejoint Montréal. Lors des trois dernières élections municipales (1974, 1978 et 1982) il y a eu très peu de sondages dans les journaux. Plus précisément il y en a eu seulement deux, à quelques semaines des élections, en 1982.

Or voici qu'à sept mois des élections, LA PRESSE et Le Journal de Montréal ont diffusé, la semaine dernière, deux grands sondages sur l'humeur des Montréalais. Et l'on peut prévoir au moins quatre ou cinq autres grands coups de sonde d'ici le 9 novembre.

C'est la première leçon à tirer. On fait maintenant des sondages sur les élections municipales de Montréal comme pour les élections provinciales et fédérales.

Pourquoi? Si les journaux commanditent des sondages sur les élections municipales c'est que le sujet intéresse leurs lecteurs.

Depuis 1960, les élections étaient presque devenu une formalité à Montréal, tellement la victoire de Jean Drapeau était assurée à l'avance.

Ce n'est plus le cas. Le sondage réalisé par la maison CROP pour le compte de LA PRESSE nous apprendait, samedi, que c'est maintenant Jean Doré et le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) qui voguent vers la victoire.

Un sondage ne fait pas une élection, loin de là. Mais quand deux sondages sérieux, effectués la même semaine, donnent à peu près les mêmes résultats (CROP donne 56 p. cent à Doré et 44 p. cent à Drapeau, tandis qu'IQOP donnait 59 p. cent à Doré et 38 p. cent à Drapeau) ça commence à ressembler à une tendance de fond.

C'est la deuxième leçon de ces sondages. Jean Doré est devenu un personnage sur la scène municipale. Qu'il gagne ou qu'il perde, le RCM aura rendu un immense service à Montréal. On est maintenant en présence de deux équipes enracinées dans la vie de Montréal. Le RCM et le PC constituent deux organisations qui veulent le même pouvoir: c'est cela une lutte électorale et c'est cela que nous aurons cet automne à Montréal.

C'est toute la différence avec les météores à la Serge Joyal (candidat du GAM en 1978), qui débarquent sur la scène municipale un bon matin pour en repartir sitôt la défaite électorale encaissée.

En Europe, on trouve des maires communistes, gaulistes, travaillistes ou conservateurs. Même phénomène aux États-Unis, où l'on sait que telle ville est contrôlée par les démocrates ou les républicains. Cette affiliation avec les grands partis nationaux fournit aux administrations municipales plus de poids et plus d'exposition dans les médias d'information.

Ce n'est pas le cas au Canada et il nous a fallu plus de temps pour bâtir de vrais partis municipaux. C'est encore plus vrai pour le Québec, où le problème « national » a pris toute la place depuis une vingtaine d'années.

Nos journaux n'ont pas échappé à cette tendance à tout faire tourner autour du gouvernement du Québec. Dans les quotidiens anglophones du Canada, le « city desk » est souvent le cœur du journal. Ce n'était pas le cas chez nous, mais les choses changent et tous les éléments semblent en place pour un bon débat municipal à Montréal.

Il suffisait de regarder la page 3 de LA PRESSE, hier matin, pour se rendre compte que le RCM et le PC sont en campagne électorale et que la lutte s'annonce intéressante.

Une troisième leçon des sondages vient de résultats à première vue contradictoires. Les experts en sondage nous ont appris que le taux de satisfaction constituait l'indice électoral le plus important.

C'est ainsi qu'avant leur départ Pierre Trudeau et René Lévesque avaient entendu les sondages redire à répétition que les électeurs étaient de moins en moins satisfaits de leur administration. Et les sondages n'ont pas menti: Même avec l'arrivée de nouveaux leaders, John Turner à Ottawa et Pierre Marc Johnson à Québec, libéraux et péquistes ont perdu le pouvoir.

Ce qui étonne dans les sondages sur Montréal, c'est que les électeurs sont fort satisfaits (autour de 70 p. cent) de l'administration Drapeau-Lamarre mais ne veulent pas la reconduire au pouvoir.

Claude Gauthier, responsable du sondage CROP-LA PRESSE, estime qu'il s'agit d'un précédent, d'un cas exceptionnel, d'un paradoxe. « À Québec ou Ottawa, un tel taux de satisfaction signifierait à coup sûr la réélection du gouvernement », ajoute-t-il.

Il faut, selon M. Gauthier, regarder les autres questions du sondage pour trouver une explication à cette contradiction apparente. Le sondage CROP dégage en effet une autre donnée importante: le désir de changement que partagent toutes les couches de l'électorat (anglophones et francophones, propriétaires et locataires).

André Bernard, professeur à l'UQAM et étroitement associé aux sondages IQOP du Journal de Montréal, partage le même point de vue. Il ajoute même que ce désir de changement semble avoir atteint un « point de non retour ».

Il arrive des moments où ce désir de changement devient le facteur décisif. C'est le cas notamment des fins de régime. « Drapeau a fait son temps » et « Fin d'une époque », titrait ainsi LA PRESSE, samedi, pour annoncer son sondage.

C'est comme si on était en présence d'un changement de société, d'un passage d'une génération à l'autre. Cette mutation en profondeur ferait fi du taux de satisfaction, qui représente d'habitude le meilleur indicateur de l'issue des élections.

Soucy D.Gagné, le directeur de Sorécom, ajoute qu'il faut peut-être, « décanter » quelque peu les résultats touchant le taux de satisfaction. Au municipal, selon lui, les gens sont moins impliqués, votent en moins grand nombre et sont souvent moins sensibilisés aux enjeux.

Avec CROP et IQOP, Sorécom constitue une des trois grandes maisons auxquelles les médias d'information font appel pour les sondages d'opinion. Sorécom n'a encore reçu aucune commande pour les élections montréalaises du 9 novembre, mais, il serait surprenant qu'on ne fasse pas appel à ses services dans les prochains mois.

Il faut bien préciser qu'on parle ici des sondages publiés par les journaux ou les médias électroniques. Les maisons de sondage font, par ailleurs, de nombreuses enquêtes pour les municipalités ou pour les partis politiques municipaux. Propriétés des commanditaires, ces sondages demeurent secrets, à moins qu'on décide de les faire « couler ».

Aux sondages commandités par les journaux, pourraient donc s'ajouter, d'ici le 9 novembre, ceux que les commanditaires auront intérêt à rendre publics.

Ce peut même devenir, comme l'automne dernier, un élément de stratégie. Un groupe d'hommes d'affaires, se définissant comme « sympathiques aux libéraux », avait alors commandé une série de sondages. On les rendait public ou non, selon les résultats et selon les besoins de la cause.

En plus de contourner la loi des dépenses électorales, cette tactique a souvent pour effet de semer la confusion dans l'électorat.

DÉCODEUR POUR LA T.V. PAYANTE

Ces décodeurs captent tous les canaux de la télé payante de façon claire et nette.

Microlec — réglage manuel 139⁹⁹\$

— réglage automatique 159⁹⁹\$

taxe en sus

L'utilisation de cet appareil est soumise à la loi en vigueur au Canada.

PROCUREZ-VOUS VOTRE DÉCODEUR DIRECTEMENT DE NOTRE CENTRE DE SERVICE OU APPELEZ-NOUS ET NOUS VOUS LE LIVRERONS NOUS-MÊME DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL OU PAR LA POSTE (C.O.D.) DANS LES AUTRES RÉGIONS

T.V. ÉLECTRONIC CANADA
2539 A est, Bélanger, MTL

HEURES D'AFFAIRES:
Lun. fermé. Mardi et mer.: 9h à 18h.
Jeu., ven.: 9h à 21h. Sam.: 9h à 17h.
* Prix de vente incluant le rabais de \$8 sur les ventes payées en argent comptant.

• Nous réparons les câblo-sélecteurs de toutes marques.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU CENTRE DE SERVICE ET OBTENEZ:

- UNE GARANTIE DE 90 jours couvrant pièces et main-d'œuvre.
- Un remboursement complet jusqu'à 5 jours suivant l'achat, si le produit ne vous satisfait pas.
- Une charge fixe de \$35 pour une réparation normale.
- Le prêt d'un décodeur de courtisane (avec un dépôt) lors de réparations de service.
- Service gratuit d'un technicien.
- Plans d'installation gratuits pour toutes marques de câblo-sélecteur et vidéo.

LE TRICOLEUR PROMOTION SPÉCIALE

Succombez à la tentation tous les soirs sans vous occuper du prix.

Prix unique de

15\$

comportant entrée, plat principal et café

Exemple de choix:

Entrée:
Rillettes de homard
Saumon fumé
Foie gras de canard
Feuilleté d'escargots

Plat principal:
Steak au poivre
Carré d'agneau
Scampi à la provençale
Saumon frais au champagne
Sole de Douvre

Rés.: 843-7745
2065, rue BISHOP

Déjà 20 ans!

À Montréal, de plus en plus, les gens bouquinent le soir. Tôt ou tard...

RENAUD BRAY
jusqu'à minuit!
7 soirs par semaine

5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

OFFRE SPÉCIALE

12 mois sans intérêt sur matelas orthopédiques

LE CHIRO MÉDIC DE LUXE

15 ANS DE GARANTIE

Ensemble

39" 25\$ par mois

54" 35\$ par mois

Queen 45\$ par mois

King 55\$ par mois

ORTHO MÉDICAL

840 RESSORTS

GARANTIE 20 ANS

Ensemble

39" 29\$ par mois

54" 39\$ par mois

Queen 49\$ par mois

King 59\$ par mois

PIERRE BRUNELLE

DES AUBAINES À LA TONNE

LE CHIROPRACTIC

- Le seul matelas ayant 2200 ressorts pour un système complet de soutien pendant le sommeil.
- Il ne s'affaisse pas même sur les bords. Il s'adapte à tous les poids.
- Il permet au poids du corps de flotter.
- Il assure une aération interne adéquate.

Ensemble

39" 49\$ par mois

54" 59\$ par mois

Queen 69\$ par mois

King 79\$ par mois

Rendez visite au spécialiste du CONFORT

MATELAS
PIERRE BRUNELLE

MAINTENANT 3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Boul. de la Concorde
1900
Laval
662-3724

Boul. Gouin
15634, boul. Gouin O.
Pierrefonds
697-9728 - 620-7155

Boul. Taschereau
7005, boul. Taschereau
Brossard
676-1882

OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI

200 000 noms pour faire baisser l'essence



Le Comité canadien pour la baisse du coût de l'essence est venu dire à Pierre Pascau, de CKAC, qu'il a l'intention de poursuivre son action. De gauche à droite, Joseph Gilles, le principal responsable; Jean-Claude Ma-

lépart, député libéral de Sainte-Marie; Lorne Nystrom, député néo-démocrate de Yorton-Melville, en Saskatchewan, et Pierre Pascau.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

■ Le Comité canadien pour la baisse du prix de l'essence estime que le prix du litre de carburant est toujours trop élevé. Ce prix — 50 cents environ au Québec — serait de six cents au-dessus du niveau du marché. Il réclame donc que les compagnies, notamment Petro-Canada, se conforment à la baisse constante du prix du pétrole brut.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le président de ce comité non partisan, M. Joseph Gilles, accompagné de deux députés, MM. Jean-Claude Malépart, libéral de Sainte-Marie, et Lorne Nystrom, NPD de Saskatchewan, ont fait valoir ce point de vue unanimement, hier, pendant l'émission *L'informateur*, animée par Pierre Pascau au poste CKAC. Ceux-ci se sont présentés dans les locaux de cette station radiophonique forts d'une pétition signée par quelque 200 000 citoyens de tout le pays.

« Le prix réel du marché, a dit M. Gilles, se situe au niveau des 45 cents. » Il a expliqué que, depuis les pressions populaires exprimées fin janvier à la suite de la chute du brut, le prix à la pompe a accusé une baisse de 10 cents le litre. Il faudrait, a-t-il dit, que, pour correspondre aux autres baisses du brut, les compagnies réduisent de nouveau leurs prix de six cents. D'autre part, les porte-parole ont signalé que la taxe « ascenseur » du gouvernement du Québec sur l'essence devrait elle-même baisser de quatre cents pour s'ajuster aux nouveaux prix.

Ils ont exprimé l'avis que, depuis le début de la dégringolade des prix, c'est-à-dire il y a 90 jours, les distributeurs de pétrole ont fait perdre aux consommateurs, en retardant les ajustements, quelque \$700 millions.

Le député Nystrom a signalé, pour sa part, qu'en Saskatchewan et en Alberta les gouvernements n'imposent pas de taxe spéciale sur l'essence et que le prix du carburant est actuellement de 37 cents le litre.

Les porte-parole ont annoncé l'intention du comité de poursuivre leur action dans un nouveau cadre, celui de Pétro-Action. La nouvelle association aura notamment pour objectif de faire disparaître la taxe « ascenseur » établie au Québec en 1981 et qui oblige les Québécois à payer quelque 6 cents de plus le litre qu'en Ontario.

Manifestation contre l'importation d'uranium namibien

■ Une centaine de Montréalais, des étudiants de McGill et de Concordia pour la plupart, ont manifesté, hier, contre la présence dans le port d'une cargaison d'oxyde d'uranium provenant de la Namibie et destinée aux deux usines ontariennes d'Eldorado Nuclear Ltd.

CONRAD BERNIER

C'est après avoir piétiné pendant près de deux heures aux portes solidement verrouillées donnant accès au hangar 52 que les manifestants, qui ont pu laisser croire en se dispersant qu'ils abandonnaient la partie, ont pénétré dans le port en traversant l'entrepôt d'une compagnie privée.

C'est sous surveillance policière qu'ils ont pu, par la suite, manifester pendant une trentaine de minutes à l'intérieur du port.

La police du port n'a à aucun moment tenté de malmener les manifestants. Ceux-ci n'ont d'ailleurs fait aucun geste provocateur et violent. Après la harangue traditionnelle par l'un des leaders de la manifestation, un officier de la police du port a invité les manifestants à se retirer. Seulement sept d'entre eux ont refusé de quitter les lieux. Il s'agit de Daren Westman, Brandon Weston, Caroline Whitzman, Diane Tyson, John Kinnock, Robert Todd, Colin Tomlins.

Ces derniers ont été appréhendés, puis relâchés. Ils devront comparaître, sur sommation, devant un

juge de la Cour municipale ou de la Cour des sessions de la paix, pour répondre à des accusations « d'empiètement sur le port et d'entrave au travail des policiers ».

Les organisateurs de cette manifestation soutiennent que « le gouvernement canadien, la société de la Couronne Eldorado Nuclear Ltd., qui a deux usines en Ontario, et Rio Algom contreviennent, avec ces importations d'oxyde d'uranium, à un décret des Nations unies et à une décision de la Cour internationale de la Justice relativement à l'exploitation des ressources naturelles de la Namibie, un pays que l'Afrique du Sud occupe illégalement depuis la première guerre mondiale ».

Ces manifestants, qui appartiennent au Réseau d'action directe contre le racisme militaire, veulent que le gouvernement canadien mette fin immédiatement au contrat d'importation et de raffinage de l'uranium namibien. En juillet dernier, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, avait pour sa part déclaré que ce contrat ne serait pas renouvelé. Les porte-parole du Réseau affirment que l'actuel contrat n'expirera que dans trois ans.

Hier, un porte-parole d'Eldorado Nuclear Ltd. a déclaré à LA PRESSE que ces importations d'uranium en provenance de la Namibie étaient légales, Eldorado Nuclear Ltd. ne jouant là-dedans qu'un rôle d'intermédiaire. Il a toutefois refusé de préciser à quel moment prendrait fin l'actuel contrat. « De l'information confidentielle », a-t-il dit.



Les manifestants ont été pacifistes mais tenaces. Après deux heures de piétinement, ils ont réussi à pénétrer dans le port alors que les policiers croyaient la manifestation terminée.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LE MEXIQUE

LES PLUS VACANCES

Plus de soleil et de plages.



Plus d'histoire et d'aventures.



Plus de gens chaleureux.



Plus de beauté et de culture.



Plus pour votre argent.



Plus de mystère et de romantisme.



Et comme nous sommes plus proches de vous, plus de temps pour en jouir.

APPELLEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE MAINTENANT!

Pour recevoir des précisions, postez ce coupon à:
Office du Tourisme du gouvernement mexicain,
1, Place Ville-Marie, suite 2409, Montréal, Québec
H3B 3M9

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Province.....

Code.....

MP-04-23

Goûtez la chaleur du Mexique

Turismo de México



Le Mexique, hôte de la Coupe du Monde 1986.

SELON LE PÈRE JULIEN HARVEY

Le successeur de Mgr Paul Grégoire devra être un « saint » montréalais

■ Qui sera le prochain archevêque de Montréal? Quel type d'homme devrait-il être?

Ces questions deviennent chaque jour de plus en plus pertinentes si l'on songe qu'en octobre prochain, lors de son 75e anniversaire de naissance, Mgr Paul Grégoire devra offrir sa démission au pape comme le veut une règle en vigueur dans l'Eglise catholique depuis le pontificat de Paul VI.

JULIEN BÉLIVEAU

Lors d'un débat sur ce que devrait être l'Eglise diocésaine de Montréal de l'an 2000, le père Julien Harvey a brossé le portrait idéal du prochain archevêque de Montréal. Le jésuite s'est rapidement résigné au sujet de son sexe: on peut déjà prévoir que ce sera un homme, a-t-il noté, provoquant quelques rires entendus chez plusieurs des femmes présentes.

Pour le reste, le père Harvey a aligné les critères suivants: qu'il soit un saint, mais un saint culturellement montréalais, qu'il ne soit pas choisi dans l'entourage immédiat de l'archevêque actuel; qu'il ne soit pas un archevêque de transition; qu'il ait l'expérience du travail avec les laïcs, les femmes comme les hommes; qu'il soit un bon communicateur sans être nécessaire-

ment spectaculaire; qu'il ne soit pas «quelqu'un de trop romain à distance»; qu'il soit un Québécois de vieille souche («les catholiques montréalais ne sont pas encore mûrs pour avoir un évêque d'origine yougoslave!»); qu'il aime autant Montréal que ses deux prédécesseurs l'auront aimé; qu'il ne soit pas un homme centralisateur, mais rayonnant.

Le père Harvey a par ailleurs déclaré que l'Eglise de Montréal de l'an 2000 devrait «se rapprocher du trottoir». Mais les autres panelistes invités par le Centre justice et foi à sa dernière soirée Relations, même s'ils n'ont pas utilisé les mêmes mots, ont également souhaité que l'Eglise catholique montréalaise perde son caractère cléricale et tienne compte davantage du contexte culturel dans lequel elle vit.

Selon le jésuite, il n'est pas hors de propos de se demander, encore aujourd'hui, si l'Eglise de Montréal est demeurée ultramontaine. Mgr Paul Grégoire, a souligné le père Harvey, était très ouvert à la culture d'ici lors de sa nomination à la fonction archiepiscopale de Montréal mais s'est peu à peu, et particulièrement depuis 1973, laissé entraîner dans le courant romain de son entourage.

Selon Mme Rita Hazel, mem-



Photo Pierre Côté, LA PRESSE

Mgr Paul Grégoire

bre du collectif féministe catholique L'Autre Parole et du conseil diocésain de pastorale, l'Eglise de Montréal de l'an 2000 devrait s'ouvrir davantage à la coresponsabilité prêtres-laïcs et faire une plus grande place aux femmes. Celles-ci, en particulier, ne devraient pas être vues comme «une menace de démocratisation de l'Eglise» et comme des corps étrangers «s'infiltrant» dans la structure ecclésiale.

La journaliste Denise Bombardier a souhaité que l'Eglise n'ait pas honte de ce qu'elle est, qu'elle participe au débat des valeurs dans la société et qu'elle soit identifiée comme un lieu d'espérance plutôt que comme un lieu de désespérance.

Signalant qu'il lui était difficile de faire un diagnostic au sujet de l'Eglise catholique de Montréal notamment parce qu'il est pasteur protestant, le théologien Pierre Goldberger a néanmoins formulé plusieurs vœux. Il a indiqué que l'Eglise de Montréal donne l'image d'un corps pas très animé et d'une âme qui manque de souffle. Et il a dit espérer que l'option préférentielle pour les pauvres, qui est présentement une réalité dans le diocèse de Montréal, retienne davantage l'attention.

«Que l'Eglise de Montréal soit une Eglise pour le monde et avec le monde», a souhaité pour sa part le père Richard Guimond. Les «rêves» du supérieur provincial des dominicains ne se sont cependant pas arrêtés là. Il a en effet également formulé les vœux suivants: que l'Eglise de Montréal accepte la critique, qu'elle soit «heureuse de la création de ses membres», qu'elle soit de moins en moins cléricale et plus démocratique et que ses assemblées soient plus complètes et significatives.

L'ÎLE DE MONTRÉAL

Florian Bernard

La population continue de décroître

■ Le dernier relevé de population des 28 municipalités du territoire de la Communauté urbaine de Montréal indique une nouvelle baisse démographique.

La population totale de la CUM s'établit maintenant à 1 741 936 personnes par rapport à 1 760 164 l'an dernier. Il y a eu perte démographique dans 24 des 28 villes, y compris Montréal, où la population a chuté de 1 005 000 à 1 001 300 au cours des douze derniers mois. Quant à la population de la banlieue, elle est passée de 755 164 à 740 636.

L'ensemble du territoire métropolitain accuse des pertes annuelles de population depuis le début des années 70. Outre Montréal, ce sont les villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard qui sont les plus peuplées avec respectivement 91 000 et 81 500 citoyens. Les trois villes les moins peuplées sont Senneville (1 180), Sainte-Geneviève (2 560) et Montréal-Est (3 520).

Rattachée à Dorval, la petite localité de l'Île Dorval ne compte que 14 citoyens au recensement. Après Montréal, c'est Verdun qui a subi la plus grande perte de population, soit 1 700 en un an.

La commission de l'Environnement de la CUM veut entendre les citoyens

■ À la suite de la récente présentation d'un règlement sévère touchant les rejets de matières toxiques et polluantes dans les eaux, et face au problème des déchets et de la saturation des sites d'enfouissement, le président de la Commission de l'environnement de la CUM, M. Maurice Vanier, invite les citoyens à se faire entendre ou à déposer des mémoires.

La prochaine séance de la commission aura lieu le jeudi 19 juin, à 19 h 30, au Holiday Inn, rue Sherbrooke ouest. Il sera également question au cours de cette séance d'une nouvelle réglementation touchant l'assainissement de l'air.

Les organismes ou les individus désireux de se faire entendre doivent signaler leur intention au secrétariat de la commission (280-3460) au moins cinq jours avant la séance.

Surplus de \$495 734 à Anjou

■ L'administration d'Anjou vient de réaliser un sixième surplus annuel consécutif. Le bilan financier déposé par le maire Jean Corbeil indique un excédent des revenus de \$495 734 par rapport aux dépenses.

À ce surplus, il faut ajouter un montant additionnel de \$696 978 provenant d'une réserve non dépensée en 1985, pour fins d'immobilisation. La Ville se retrouve donc avec un coussin financier de \$1,1 million dans ses coffres.

Le surplus est attribuable, pour une bonne partie, au règlement hors cour d'une cause en expropriation qui a rapporté plus de \$1 million à la Ville.

La STCUM à la recherche d'étudiants pour des postes temporaires d'été

■ La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal — STCUM — embauchera 248 étudiants au cours de l'été. Il s'agit de postes temporaires permettant de remplacer des employés en vacances ou mutés à des projets spéciaux. Ce sont principalement des emplois de bureau ou d'entretien.

Par ailleurs, la STCUM a décidé de réviser à la hausse la rémunération de ses guides touristiques, accompagnateurs et interprètes. Leurs salaires seront majorés de 5 p. cent. L'échelle de traitement des guides touristiques n'avait pas été modifiée depuis 1984.

Le service sera réduit sur la ligne de métro numéro 5

■ Les cinq stations de la nouvelle ligne de métro numéro 5, dans le secteur Saint-Michel-Rosemont, seront inaugurées en juin prochain, mais il s'agira d'un service sensiblement réduit par rapport au reste du réseau.

Les trains rouleront jusqu'à 17 h seulement et il n'y aura pas de service durant les week-ends. La STCUM organisera toutefois un service approprié en surface durant les heures où la nouvelle ligne sera inopérante. L'exploitation de la ligne numéro 5 coûtera \$6 millions au cours de la première année.

Des citoyens d'Outremont s'opposent à une bibliothèque au parc Saint-Viateur

■ Un groupe de citoyens d'Outremont a fait parvenir une lettre au maire Jérôme Choquette lui demandant de ne pas construire la nouvelle bibliothèque municipale sur l'île du parc Saint-Viateur.

Ces citoyens suggèrent plusieurs autres emplacements, notamment dans une école ou un collège, moyennant la signature d'un protocole avec les autorités scolaires, ou dans un édifice qui pourrait être aménagé au-dessus de la station de métro Vau-Horne, ou encore à l'intérieur d'une éventuelle maison de la culture, ou dans n'importe quel terrain vacant à Outremont.

Les citoyens ne veulent pas qu'on démolisse le préau de l'île du parc Saint-Viateur pour faire place à une bibliothèque qui, dans leur esprit, compromettra le caractère de tranquillité de cet espace vert.

Saint-Laurent demande à Québec de mieux entretenir l'autoroute 520

■ Le conseiller municipal Irving Grundman, de Saint-Laurent, a sévèrement pris à partie le ministère des Transports du Québec relativement à l'entretien de l'autoroute 520.

M. Grundman a rappelé que, depuis l'aéroport de Dorval, cette autoroute est une voie d'accès majeure pour toute la région métropolitaine. C'est souvent là, a-t-il déclaré, que les visiteurs recueillent leurs premières impressions de Saint-Laurent et de la région.

M. Grundman a notamment décrit le mauvais éclairage de l'autoroute 520 et l'état souvent défectueux de la chaussée.

Utilisation illégale du réseau d'aqueduc de Sainte-Geneviève

■ Le conseil municipal de Sainte-Geneviève a fait parvenir une lettre à la compagnie Spino Construction, l'informant qu'elle s'est reliée illégalement au réseau d'aqueduc de la municipalité durant les travaux de construction du collecteur de la CUM devant relier celui de l'Île Bizard. Ce geste, soutient le conseil, a privé la municipalité de revenus auxquels elle avait droit.

Un mandat a été confié aux ingénieurs d'établir la consommation d'eau utilisée. À la suite du rapport, la compagnie Spino sera facturée pour le montant déterminé. Une résolution du conseil recommande que, si la compagnie néglige de s'acquitter dans les trente jours du montant réclamé, des poursuites judiciaires soient engagées.

Couches jetables Pampers

Nouveau-nés: 60, «ordinaires»: 54, «Premiers pas»: 36.

8.99 la boîte

BOUTIQUE DES PRODUITS COSMETIQUES

OCCASIONS SENSAS

Faites l'essai de MISS CLAIROL et

Economisez 1\$

UNE COLORATION D'EXPERTS SANS EGAL POUR COUVRIR LE GRIS OU ARGENT REMIS

Au marchand. Sur présentation de ce bon, par la cliente, à l'achat de Miss Clairol formule shampooing ou Ultra Blonde, nous vous rembourserons 1\$ plus les frais d'administration normaux. Toute demande de remboursement pour un autre motif peut constituer une fraude et, selon notre décision, rendre le bon nul et non avenue. Seules seront acceptées les demandes de remboursement des marchands participants. Poster à: Clairol Canada, C.P. 3000, Saint-John, N-B E2L 4L3.

*MC 1985 CLAIROL CANADA DIVISION DE BRISTOL-MYERS CANADA INC DETENTEUR AUTORISÉ M. NTRÉAL QUÉBEC H3A 2N4

1.343722H

33% EN PRIME!

Revitalisant ou shampooing Halsal. 450 mL plus 150 mL.

2.29 la bouteille

Antisudoral Secret

En aérosol: 200 mL, à bille: 60 mL, en bâton: 60 g.

2.39 chac.

Permanente maison Toni

3.39 chac.

Fixatif Final Net

225 mL

2.79 la bouteille

Shampooing ou revitalisant «Variable Réponse» de Merit 300 mL.

1.79 la bouteille

Édulcorant Sugar Twin

Boîte de 100 sachets.

1.29 la boîte

Désodorisant Old Spice

En bâton, 75 g.

1.99 chac.

Mousse à coiffer Dep

(150 mL) ou gel à coiffer (250 mL).

2.29 chac.

Merit mini-protections

30

Mini-serviettes Merit

Paquet de 30.

1.99 le paquet

RABAIS DE 20%!

À l'achat de 5 articles de notre sélection de lard à lèvres, rouge à lèvres, mascara ou ombre à paupières de marque «Colour Choices» de Sonora, vous obtenez un étui à cosmétiques en PRIME.

Dissolvant (200 mL).

Cutex

1.59 chac.

Brosse à dents Jordan

1.29 chac.

Sandales Scholl

9.99 la paire

Mascara «Expert Eyes»

de Maybelline.

2.87 chac.

Nécessaire de manucure Ultra Krazy

Tout pour le soin des ongles.

6.99 le nécessaire

Cure-oreilles Merit

Paquet de 400.

1.99 le paquet

Naphtaline

Produit antimité. 450 g.

1.99 chac.

Mousse Fa pour le bain

500 mL

8.79 chac.

PRIME!

Durcisseur à ongles Willchoc (9 mL) et en prime 2 bouteilles de 9 mL de vernis à ongles Willchoc.

7.88 chac.

Crème Noxzema

pour la peau. 300 mL.

3.59 chac.

Prix en vigueur jusqu'au 26 avril 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Venez tôt pour un meilleur choix.

ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle	LASALLE CENTRE LE CAVALIER 8248, boul. Champlain	ST-LAURENT CENTRE LE BAZAR 3750, Côte-Vertu Ville St-Laurent	BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain	LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin	ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier	KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles	LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE boul. Roland- Thérien et Curé-Poirier	REPENTIGNY LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Brien	LES GRANDS MAGASINS Woolco DE MONTRÉAL ET 1000000
---	--	--	---	---	---	--	---	---	---

DISPARU DEPUIS TROIS JOURS

Nulle trace d'un homme de 85 ans

■ **AYER'S CLIFF** — Les recherches qui se sont poursuivies toute la journée hier en vue de retracer M. Herbert Colt, âgé de 85 ans, d'Ayer's Cliff, en Estrie, se sont de nouveau avérées vaines.

Une soixantaine de volontaires se sont joints à une douzaine d'agents de la Sûreté du Québec pour quadriller le terrain montagneux, au nord du lac Massawippi, où le vieil homme a été vu pour la dernière fois, dimanche après-midi.

Un hélicoptère de la Sûreté du Québec a continué hier avant-midi de survoler la région du lac Massawippi, mais a dû interrompre ses recherches en après-midi pour respecter une autre affectation.

Le sergent André Vaillan-

court, de la SQ (Coaticook), a précisé que les policiers ont effectué des vérifications dans les hôpitaux de la région, sans résultat.

Au cours de la journée, des équipes de chercheurs ont fouillé les abords du lac sans succès.

La Sûreté du Québec doit faire appel ce matin à des plongeurs qui fouilleront les eaux du lac qui longe le boisé où M. Colt a été porté disparu.

Les recherches ont été interrompues au coucher du soleil et doivent reprendre ce matin.

La pluie abondante, dans la nuit de dimanche à lundi, et le froid assez intense des deux dernières nuits laissent présager le pire.

— PC



De nombreux volontaires ont répondu à l'appel de la SQ pour quadriller les bois longeant le lac Massawippi.

photolaser PC

L'AVIATION AU CANADA

327 morts en 1985

■ **OTTAWA** — La Commission canadienne de la sécurité aérienne a constaté une fois de plus, hier, que les avions privés sont plus dangereux que les appareils des grands transporteurs.

C'est ainsi, souligne la commission dans son rapport annuel, que les avions privés sont impliqués dans 60 p. cent des accidents aériens qui ont eu lieu au Canada en 1985, alors qu'ils ne comptent que pour le tiers des heures de vol enregistrées au Canada.

L'an dernier, a noté la commission, il y a eu 13,7 accidents par 100 000 heures de vol, soit une diminution de 35 p. cent depuis 1974.

Dans le monde entier, en 1985, quelque 2 000 personnes ont perdu la vie dans des accidents aériens, soit la pire année jamais enregistrée.

Au Canada, il y a eu 327 morts, dont 256 Américains dans l'écrasement du DC-8 d'Arrow Air à Gander, Terre-Neuve, le 12 décembre.

Si on ne tient pas compte de l'accident de Gander, le nombre des victimes de l'aviation au Canada atteint 71, comparativement à 128 en 1984.

Il y a eu 38 accidents d'avion fatals au Canada l'an dernier, comparativement à 63 en 1984.

Les statistiques ne comprennent pas l'accident d'Air India près de la côte d'Irlande, le 23 juin, parce qu'il ne s'est pas produit au Canada. Il y avait plusieurs Canadiens au nombre des 329 victimes. L'explosion d'une bombe est responsable de la tragédie.

— PC

12
PRIX

Cette semaine seulement! Un rabais de 50% sur les logiciels du CoCo 2

(Ne comprend pas les logiciels à commande rapide (stock en magasin seulement))

Notre plus grand soldé à date! Choisissez parmi notre grande sélection — tout est réduit! Épargnez sur les logiciels ROM, les disques et les cassettes

Voyez notre gamme complète de jeux, de programmes d'enseignement et de gestion. Choisissez tous les logiciels pour vos loisirs.

rabais 40%

Calculatrice solaire

■ Convertit système impérial/métrique très rapidement

14.95 ~~24.95~~

65-926

Radio Shack

Les prix de solde expirent le 30 avril, 1986

DIVISION, ELECTRONIQUES TANDY LIMITEE

rabais \$70

Chaîne stéréo abordable

Liquidation

289.95 ~~359.95~~

- Deux enceintes de 17" de haut
- Tourne-disque autom. à 2 vitesses
- Récepteur AM/FM stéréo
- Magnétocassette à deux platines

13-1217*

rabais \$60

Expérience musicale avec le Modulette-600

- Magnétocassette AM/FM stéréo
- Enceintes amovibles avec H.-P. de graves 4" et H.-P. d'aiguës piézo-électriques 3/4"

14-790*

139.95 ~~199.95~~

maintenant 9.95

Radio AM et casque pour écouter partout

Liquidation

299.95 ~~399.95~~

Prix au cat. 1985 était 16.95*

rabais 21%

Radio-réveil pratique

■ Radio-réveil AM/FM avec berceau de combiné de téléphone mono-pièce prenant moins de place

Liquidation

44.95 ~~56.95~~

12-1544*

rabais 31%

Calculatrice à bas prix pour la maison ou le bureau

■ Calculatrice avec imprimante pour utiliser partout

■ Affichage à LCD de 10 chiffres

Prix au cat. 1986 54.95

Liquidation

maintenant 44.95

65-951*

337

Réveil avec projection de l'heure pour la nuit

63-790*

maintenant 29.95

Liquidation

Prix au cat. 1985 59.95*

rabais 31%

Radio AM Burger King™ avec casque

MD de Burger King Corp. 12-950

Liquidation

6.44 ~~9.44~~

14-786*

Liquidation

maintenant 179.95

Prix au cat. 1986 299.95

Pour une écoute continue partout tout en épargnant

- Portatif AM/FM stéréo
- Inversion autom., H.-P. à 2 voies

Prix au cat. 1986 299.95

Radio Shack

Le Radio Shack le plus près est dans les pages blanches

Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

*Les piles/cassettes/adaptateurs ne sont pas inclus

Restaurants soumis à un classement qualitatif?

■ **QUÉBEC** — Les restaurants du Québec pourraient faire l'objet d'un classement officiel selon leur qualité, au même titre que les hôtels, a suggéré hier le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte.

Intervenant lors de l'étude des crédits de son ministère en commission parlementaire, M. Picotte a indiqué que la classification de ce type d'établissements touristiques constitue une priorité pour son ministère.

Actuellement, les hôtels du Québec sont classés dans un guide préparé par le Tourisme et remis gratuitement aux touristes et aux visiteurs.

Les hôtels sont classés en six catégories, selon la qualité du confort qu'on y retrouve. Les établissements se voient décerner de un à six fleurs de lys, selon que leur qualité va du « confort élémentaire » au « confort exceptionnel ».

Il n'y a cependant aucune classification officielle des restaurants, si ce n'est de ceux situés à l'intérieur d'un établissement hôtelier.

Le ministre Picotte a également signalé que son ministère révisera la méthode de classification des hôtels, en actualisant ses critères en collaboration avec les associations hôtelières et touristiques.

— PC

LUTTE AU SIDA

Campagne « Jouez sûr »

■ Afin de réduire les risques de propagation du Sida au sein de la communauté homosexuelle de Montréal, le comité **SIDA-Aide Montréal** et le département de santé communautaire de l'Hôpital Général de Montréal ont lancé hier une campagne d'information intitulée « Jouez sûr ».

On traite actuellement 172 cas de Sida au Québec, majoritairement à Montréal, et ce nombre double à tous les dix mois.

Cette campagne, qui serait la première du genre au Canada, donnera lieu à la distribution de brochures énumérant les pratiques sexuelles sécuritaires et celles qui ne le sont pas.

L'offensive vise une trentaine de bars, clubs et bains saunas du centre-ville fréquentés par la communauté homosexuelle.

Le comité entend par ailleurs promouvoir l'usage du condom qui s'avère le meilleur type de protection contre les maladies transmises sexuellement.

— PC

CLINIQUE DE JEÛNE

du LAC BROME

Site magnifique dans les

Cantons de l'Est

● Reposez-vous

● Perdez du poids

● Abandonnez la cigarette

● Vacances santé

(514) 243-6516

RAPT DU FILS D'UN POLICIER

Tout cautionnement refusé aux suspects

Les deux hommes soupçonnés de l'enlèvement du jeune fils d'un policier de la Communauté urbaine de Montréal devront demeurer sous les verrous en attendant leur enquête préliminaire, fixée hier au 25 avril par le juge Roger Savard de la Cour des sessions.

JULES RICHER

Les deux suspects, Michel Larocque, 30 ans, et Jean-Pierre Bellemare, 19 ans, n'ont pu bénéficier d'un cautionnement, le juge Savard ayant noté qu'ils pouvaient représenter un danger pour la société. Ils répondent chacun à six accusations reliées à ce kidnapping.

Le jeune Christian Hébert, 13 ans, a été enlevé le 16 avril dernier, à Laval, alors qu'il se rendait à l'école, tôt le matin. Il a été relâché, deux jours plus tard, dans une ruelle de l'est de Montréal.

Le sergent-détective Pierre Lafleur, de la police de Laval, est venu témoigner devant le juge Savard pour cette enquête sur cautionnement. À la demande du procureur de la Couronne, il a raconté le déroulement des événements selon les informations qu'a permis de recueillir l'enquête policière.

Vers 7h30, le matin du 16 avril, le jeune Hébert déambule près du boulevard Saint-Martin. Un camion s'arrête près de lui, un individu force l'adolescent à monter dans le véhicule. On lui passe immédiatement les menottes, on lui entrave les chevilles et on le coiffe d'une tuque.

La mère de la victime, Mme Jocelyne Hébert, recevra par la suite une série d'appels téléphoniques provenant d'un homme qui lui donnera des indications quant à la rançon.

Des messages seront également déposés dans des poubelles de la station de métro Pie IX. Quelque \$30 000 sont réclamés de Mme Hébert pour le retour de son fils.

Selon l'agent Lafleur, on parvient à retracer la provenance

Mise en garde à 32 nouveaux policiers de la CUM

C'est en les invitant à réfléchir sur les conséquences dramatiques de l'abus d'autorité, que le directeur du Service de la police de la CUM, Roland Bourget, a procédé hier matin à la prestation de serment de 32 nouveaux agents, dont six femmes. Le groupe, dont la moyenne d'âge est de 23 ans, porte à 4 407 le total des effectifs de la police de la CUM.

«La vie et la liberté sont les deux valeurs les plus importantes de notre société et, à partir de demain, vous aurez l'autorité de les interrompre si vous avez des motifs raisonnables et probables de le faire», a souligné le directeur aux nouveaux policiers.

M. Bourget a précisé qu'un policier n'est pas «un citoyen comme les autres» et qu'en détenant le mandat d'assurer la sécurité des citoyens, il se doit de prêcher par l'exemple en faisant preuve d'une conduite irréprochable.

Trente des nouveaux agents ont été formés à l'Institut de police du Québec et les deux autres viennent de la Gendarmerie royale du Canada.

La sentence d'Alex Hilton de nouveau reportée

Le juge André Duranleau a reporté une fois de plus, hier, la sentence qu'il devait imposer le 7 décembre dernier au jeune boxeur de 21 ans, Alex Hilton. Il a également remis l'enquête préliminaire relative à d'autres accusations portées contre le jeune homme.

Alex Hilton est sous le coup d'une quinzaine d'accusations reliées à des problèmes d'alcool. En ce moment, il suit une cure de désintoxication à la maison Grand Elan, située à Mont-Rolland et dirigée par le père Hubert Aquin.

Il s'agit de la deuxième cure qu'il a eue. La première qu'il avait suivie au Decision House, à Pointe-Saint-Charles, avait été interrompue, à la mi-février, lorsque le jeune Hilton avait été arrêté par la police pour facultés affaiblies.

Le prononcé de la sentence et l'enquête préliminaire se dérouleront le 7 mai, toujours devant le juge Duranleau.

13 ans de prison pour un viol abject

Le juge Lessard de la Cour des sessions de la paix a imposé une peine de 13 ans d'emprisonnement à un homme de 41 ans reconnu coupable d'avoir violé une femme d'une façon particulièrement horrible, dans un bois de Mont-Laurier, au cours de l'été 1981.

Le juge Lessard s'était prononcé sur la culpabilité de l'individu à la mi-décembre, au terme d'un procès qui s'est tenu au palais de justice de Mont-Laurier.

Jean-Claude Villeneuve avait été accusé d'avoir violé une jeune femme de 28 ans en la soumettant à des actes d'une inconcevable horreur. Il avait notamment introduit une araignée en plastique dans le vagin de sa victime, pour ensuite ligaturer celui-ci à l'aide d'un fil

de suture normalement utilisé par les médecins.

La jeune femme dut être traitée en clinique par la suite, pour des cauchemars et des hallucinations; elle souffre encore de graves problèmes psychologiques et physiques.

«Le comportement de l'accusé a démontré un radical mépris de la personne humaine en utilisant les moyens les plus abjects pour assouvir une passion frénétique», écrit le juge Lessard dans la sentence.

Le juge remarque également que la victime dans cette cause apparaît comme une véritable «suppliciée» à qui on a enlevé toute dignité humaine.

Le juge recommande que Villeneuve reçoive des traitements psychiatriques.

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Ouvert le samedi et le dimanche

EXPO-CUISINE

45% DE MOINS

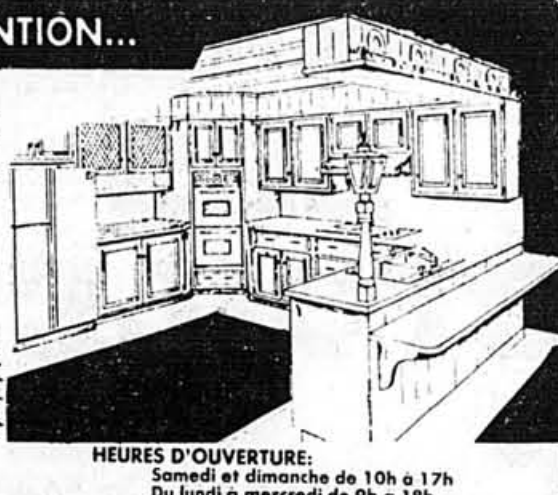
86

QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÈRE SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE

Aussi disponibles:

- ☐ salle de bain
- ☐ salle de jeux
- ☐ jouet
- ☐ tout genre de travail

NOUVEAU PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE RÉNOVATION



HEURES D'OUVERTURE:

Samedi et dimanche de 10h à 17h
Du lundi à mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 20h

RÉNOVATION L'ACADIE

9725, boul. de l'Acadie
337-0702

25% DE RABAIS sur tous nos rosiers

3 JOURS SEULEMENT
24-25
et 26 AVRIL

- Facile à planter
- Croissance rapide
- Fleurit toute la saison

Nous avons un choix de plus de 60 variétés

- Hybrides de thé
- Floribundas
- Grandifloras
- Grimpants et rustiques

préemballés No 1 ordinairement SOLDE 560 ch. à partir de 7,50\$ À PARTIR

25% DE RABAIS

Sur toutes nos plantes vivaces

Ordinairement à partir de 219\$

Cultivées en pot de 9-11 cm ou préemballées

Solde à partir de 164\$ ch

Ces plantes qui renaissent chaque année

Les plantes vivaces ont un avantage important: celui de fleurir d'une année à l'autre sans requérir de soins particuliers. D'avril à novembre, elles agrémentent le jardin de leurs taches de couleur aux motifs sans cesse changeants. Ces plantes fleurissent abondamment et se multiplient toutes seules.



33% DE RABAIS

Terre à jardin PERRON

Une riche préparation à usages multiples: plantation d'arbres et arbustes, pour plates-bandes et rocailles.

Sac de 28 L (40 lb)

Ordinairement 250\$

SOLDE 3 SACS POUR

5\$

Livraison Montréal et banlieues — LIVRAISON MAXIMALE 15 SACS



AUTRES PROMOTIONS EN COURS

RAPID-GRO

Achetez 1 kg de Ra-pid-Gro à 895\$

et obtenez l'applicateur pour 100\$

Jusqu'au 28 mai



ENSEMBLE HYDROCULTURE

sans terre et facile d'entretien

Il comprend insertion, indicateur d'eau, bouillottes d'argile, 15 g d'engrais à action lente et instructions. Excellent pour violettes africaines.

Rég. 11,95\$ 779\$

RABAIS de 35% Jusqu'au 28 mai



GANTS ET GENOUILLÈRES

pour hommes et femmes

rég. 17,98\$

SPÉCIAL

1348\$

Économisez

450\$

RABAIS DE 25% Jusqu'à épuisement des stocks



35 ensembles de meubles de jardin à gagner.

ALPHA-VICO CANADA INC.

CKAC 73



Concours «Pour qu'ça RELAXE en beauté»

W.H. PERRON

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

2000, rue Dubois, Boisbriand

Livraison \$5⁰⁰ Montréal métropolitain

332-3610

435-2182

Heures d'affaires:
lun. au merc. 8 h 30 à 18 h jeu., vend. 8 h 30 à 21 h samedi 8 h 30 à 17 h

SELON LE CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL

Il faut un fonds pour les services de soutien aux personnes âgées

OTTAWA — Le gouvernement fédéral devrait créer un fonds pour encourager le développement de services de soutien aux personnes âgées.

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a recommandé hier le Conseil consultatif national sur le troisième âge, dans un mémoire présenté au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Jake Epp.

« Le gouvernement du Canada doit créer d'urgence un 'Programme vie autonome' afin d'encourager le développement de services de soutien

communautaires », a déclaré en conférence de presse hier la présidente du conseil, Mme Yhetta Gold.

Si ces services, qu'il s'agisse de services de soutien personnels, de transport, de dépannage ou de services professionnels, existent dans certaines régions, d'importantes inégalités subsistent entre les provinces, a-t-elle affirmé.

« Le public canadien s'attend à ce que le gouvernement du Canada joue un rôle de leadership pour s'assurer que les services de soutien communautaires soient également accessibles à tous les Canadiens », a-t-elle déclaré.

La présidente du conseil consultatif a expliqué que ce pro-

gramme devrait être mis sur pied en collaboration avec les provinces. Un fonds spécial serait établi pour un temps limité afin d'encourager la création de nouveaux services.

Ces services seraient, dans un premier temps, définies par le gouvernement fédéral. Par la suite, les responsabilités seraient transférées graduellement aux provinces, tout en garantissant un partage des coûts avec Ottawa.

Millions

M. André LeBlanc, directeur du conseil consultatif, a indiqué que le fonds spécial pourrait se situer entre \$100 millions et \$150 millions étalés sur une période de trois à cinq ans.

DEVANT LA COMMISSION ROCHON

Les centres d'accueil privés proposent un « système mixte »

JOLIETTE (PC) — D'une certaine façon, le débat sur la privatisation des services de santé est futile puisque l'entreprise privée est déjà bien installée dans certains secteurs du domaine de la santé.

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Au Québec, il existe 112 centres d'accueil privés pour personnes âgées, dont 67 font partie de l'Association des centres d'accueil privés autofinancés (ACAPA). Leur clientèle varie de 15 à 100 personnes, qui paient entre \$500 et \$2000 par mois pour y être hébergées. Les centres embauchent plus de 500 travailleurs, dont certains sont syndiqués.

Devant la Commission d'en-

quête Rochon sur les services de santé et les services sociaux, le président de l'ACAPA, M. Louis-Henri Fournier, a présenté cette semaine un playdoyer en faveur de la privatisation et la reconnaissance des centres privés d'accueil. Il ne s'agit pas, a-t-il expliqué à la Presse Canadienne, de tout confier au secteur privé mais de permettre la création d'une sorte de système mixte où l'État ferait bon ménage avec l'entreprise privée.

La présentation de l'ACAPA se voulait un complément aux exposés antérieurs de la Chambre de commerce du Québec et de certaines associations de médecins qui s'étaient prononcées, dès le début des audiences, en faveur de la privatisation de certains services de santé.

Pour l'ACAPA, « la privatisa-

tion est importante dans le but de freiner l'écoulement des deniers publics. À la lumière de l'expérience vécue par les centres d'accueil privés autofinancés, cette privatisation devrait se faire d'une façon intégrée et pensée afin que tout le monde y trouve son compte ».

Avant d'y arriver, il faudra changer les mentalités. Le discours hostile à l'accroissement de la participation du secteur privé dans le domaine de la santé doit cesser, soutient-on. « Une mentalité d'anti-secteur privé s'est développée au fil des ans parmi le réseau, mais cette mentalité est aujourd'hui devenue ridicule à la lumière des problèmes actuels reliés à l'accessibilité des services ».

L'ACAPA fait cette mise en garde : il ne s'agit pas de remplacer un monopole par un autre. « On ne souhaite pas de monopole du privé comme on ne veut pas de monopole du public. On veut simplement aider le gouvernement à répondre à son objectif de fournir des soins à tout le monde. Mais, à l'heure actuelle, les gens dans les centres d'accueil privés sont pénalisés parce que leur séjour n'est pas assuré par l'assurance-hospitalisation », dit M. Fournier.

L'ACAPA suggère ainsi à la commission Rochon de faire pression sur le gouvernement pour que soit brisé le monopole de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. En plus de permettre à l'entreprise privée d'assurer les soins de base, on devrait offrir aux citoyens qui y ont recours une déduction fiscale équivalente au montant payé en primes à une compagnie privée.

L'argument de l'ACAPA repose essentiellement sur une question d'argent. Gérés par l'entreprise privée, les centres d'accueil coûtent en moyenne moins chers que les centres publics : maximum de \$2000 par mois, — « et on devrait plutôt parler de \$1 500 — contre \$3000 pour le secteur public.

M. Fournier donne deux raisons majeures pour expliquer cette différence : le maintien au minimum de l'administration (une ou deux personnes par centre) et les salaires payés aux employés, souvent « selon le salaire minimum ou quelques sous au-dessus », dit-il. Des conventions collectives ont été signées avec la CSN et la FTQ dans certains centres privés à des coûts inférieurs de 10 à 15 p. cent à ceux du secteur public.

Selon M. Fournier, la situation actuelle du gouvernement, « mal pris » avec des budgets pour la santé qui dépassent les prévisions, le forcera à se tourner vers l'entreprise privée. C'est la solution, prétend-il.

Mais il faudra faire un effort. « Une volonté politique est indéniablement nécessaire et même indispensable si l'on désire que les établissements privés actuels cessent de faire route en solitaire », rappelle le mémoire de l'ACAPA.

Garderies : le Québec est à l'avant-garde

QUEBEC (PC) — Le Québec est à l'avant-garde, au Canada, dans le développement des services de garde à l'enfance, constate Mme Suzanne Duplessis, députée fédérale du comté de Louis-Hébert.

Toutefois, elle reconnaît qu'il reste beaucoup à faire. Les services sont très limités et ne répondent qu'àux besoins d'une infime partie de la population.

Mme Duplessis a fait cette observation à titre de membre du comité spécial sur la garde d'enfants mis sur pied par le gouvernement fédéral et présidé par Mme Shirley Martin, députée de Lincoln, en Ontario.

Le comité a déjà visité les Maritimes et une partie de l'Ouest canadien. Hier, il entreprenait une tournée québécoise par des audiences de deux jours à Québec.

Le Québec, a souligné Mme Duplessis, est la seule province où des efforts sont faits pour développer des garderies en milieu scolaire. À son avis, il serait important que le Québec indique au comité les expériences qui se sont avérées un échec pour éviter qu'on les répète ailleurs.

Elle a précisé que c'est à la suite de nombreuses pressions venant de groupes de femmes partout au Canada que le gouvernement canadien a décidé de la mise sur pied du comité. « Ces groupes nous ont fait part de l'insuffisance des services de garde et d'une grande disparité dans les services offerts d'une province à l'autre et d'une région à l'autre ».

EN GRANDE PRIMEUR

LES ÉTOILES

26^e anniversaire

999\$ 7 pièces

MOBILIER DE SALLE À MANGER 7 PIÈCES

LIVRAISON INCLUSE

Tout bois fini chêne authentique, cet ensemble se compose : d'un buffet et vaisselier avec éclairage intérieur, table ronde avec panneau rallonge de 18", et quatre chaises à dossier en rotin tressé.

999\$ 6 pièces

POUR UNE AMBIANCE INTIME ET PERSONNELLE

Mobilier de chambre à coucher 6 pièces en mélamine de couleur amande rehaussées de ferrures et garnitures d'influence orientale fin laiton. Très séduisant ce mobilier comprend une commode à deux portes, et deux tiroirs, grand bureau triple, miroir, deux tables de nuit ainsi qu'une tête de lit 54" x 60".

LIVRAISON INCLUSE

1129\$ 5 pièces

LE VERSATILE

Nouveauté. Superbe et confortable mobilier de salon sectionnel 5 pièces de couleur pêche. Disposez-le selon vos exigences. Tissé 100% acrylique. Sièges et dossiers capitonnés, et rembourrés de mousse polyuréthane.

LIVRAISON INCLUSE

239\$

ÉLÉMENT MURAL DEUX PIÈCES

Aux lignes raffinées. Aux ferrures laitonées. Cet élément mural est audacieux. Idéal pour y ranger vos disques, livres, bibelots et même votre téléviseur.

LIVRAISON INCLUSE

• Réfrigérateur sans givre de 14.9 pi (421.4 l) • Compartiment congélateur d'une capacité de 133 lb • Clayette réglable en 10 positions • 2 clayettes fixes • Bag à viande, deux bacs à légumes • Garde-beurre et garde-fromage • Amande ou blanc

CUISINIÈRE 30"

• Horloge • Tournebroche en option • Minuterie automatique pour le four et compte-minutes • 2 éléments de 8 pi et 2 de 6 pi amovibles • Commande de grillage variable • Prise pour appareils • Porte de four avec hublot • Amande ou blanc

• Laveuse automatique • Sécheuse automatique à grand tambour

4 APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS McCLARY

pour seulement

1999\$ 4 mcx

SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

399\$

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

• 4 cycle • 2 boutons-poussoirs : normal et normal économique • Minuterie de lavage rapide • Minuterie de chauffe-plats • Boutons-poussoir rotatif de démarrage • Lampe- témoin • Action de lavage à 3 niveaux • Couleur amande ou blanc

SERVICE ET LIVRAISON INCLUS

299\$

FOUR À MICRO-ONDES

• Capacité du four : 0.6 pi/17 litres • 5 niveaux de puissance • Commandes de cuisson électroniques • Minuterie de 100 minutes • Horloge • Système de montage sous les armoires • Cuisson-temps • Décongélation préprogrammée.

999\$

MONITEUR 20" à écran de contrôle couleurs avec deux haut-parleurs

MODÈLE CT 2000

Incluant 3 ans de service à domicile

• Écran plat aux coins carrés • Syntonisation électronique à 129 canaux • Télécommande à infra-rouge 17 fonctions • Affichage à l'écran du canal et de l'heure • 2 haut-parleurs détachables 11 watts par canal • Entrée RGV pour utilisation comme écran de contrôle pour ordinateur domestique

129\$

MAGNÉTOSCOPE STÉRÉO À CASSETTE MA MF

Modèle TRK 930

• 13 watts par canal • Efficacité de quatre haut-parleurs à deux voies • Éjection de cassette à amortissement • Arrêt automatique pause mécanique • Haut-parleurs amovibles • Incluant 3 ans de garantie

BRAULT & MARTINEAU

VISA

MasterCard

MONTRÉAL 7930 est, Sherbrooke (Métro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 382 boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110	ST-LÉONARD 6875 est, Jean-Talon (Près des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260
---	---	---	---	--

OU LA QUALITÉ N'EST PAS UN OBSTACLE AUX BAS PRIX



Le Dr Claude Fortier

Décès du Dr Claude Fortier

■ QUÉBEC (PC) — Le Dr Claude Fortier, une des grandes figures de la recherche médicale au pays et ancien président du Conseil des sciences du Canada, est décédé hier à Québec à l'âge de 64 ans.

Professeur et président du département de physiologie de l'université Laval durant de nombreuses années, le Dr Fortier avait enseigné à l'Université de Montréal, avait été président de la Société royale du Canada en 1974-75, et président du Conseil des sciences du Canada de 1978 à 1981.

Détenteur d'à peu près toutes les décorations scientifiques du pays, notamment du prix de la Fondation Gairdner et du prix Victorin, il avait reçu récemment le Prix d'excellence de la Société canadienne d'endocrinologie et de métabolisme, pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la recherche canadienne en endocrinologie et pour son rôle de pionnier en neuroendocrinologie.

Le Bulletin de la société avait souligné à cette occasion que le Dr Fortier avait élaboré certaines des notions fondamentales de la neuroendocrinologie.

Le Dr Fortier était le frère de M. D'Iberville Fortier, commissaire aux Langues officielles. Les funérailles auront lieu à Québec et à Montréal à une date qui sera annoncée plus tard.

À LA VEILLE DE LA MANIF À QUÉBEC Peu de grèves perturbent les cégeps

■ A moins que la manifestation de demain devant le parlement de Québec ne l'échauffe, la grogne étudiante causée par les coupures annoncées dans les prêts et bourses se montre plutôt tempérée. Très peu de grèves perturbent les collèges de la province.

NICOLE BEAUCHAMP

Jour après jour, cette semaine, la grande majorité des cégepiens ont pris le chemin habituel des classes. Les débrayages n'ont cessé de changer de campus pour toucher tout au plus cinq ou six collèges à la fois.

Le tableau de la situation brossé par la Fédération des cégeps du Québec correspond assez bien au bilan quotidien dressé par l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ). Hier, des grèves ont frappé les cégeps de Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Rosemont, Lionel-Groulx (à Sainte-Thérèse) et Rouyn-Noranda.

La fin des cours approchant au calendrier académique, tout se passe comme si la gent étudiante avait pris le parti de tempérer. Petits signes d'effervescence, cependant, en prévision du ralliement dans la vieille capitale.

La «mobilisation» — pour reprendre l'expression de l'ANEQ — s'est traduite par la tenue de nombreuses assemblées à l'heure du lunch. Les porte-parole de cette dernière s'attendent à voir affluer quelque 3000 étudiants des quatre coins de la province sur la colline parlementaire.

Ils proviendront surtout des collèges puisqu'on ne pourra guère compter sur les étudiants des universités, en train de préparer leurs examens.

Ceux qui désertent les salles de cours participeront-ils demain à deux manifestations fusionnées ou à une manifestation à relais? Les organisateurs de la Fédération des associations étudiantes des collèges, à qui le Regroupement des associations étudiantes universitaires prête main forte, et ceux de l'ANEQ n'ont pu accorder leurs violons. Les troupes de la FAECQ battront la marche à compter de 15 h et celles de l'ANEQ commenceront à défilé deux heures plus tard.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les enseignants pressent Québec de modifier ses offres

■ La Commission des enseignants de commissions scolaires (CECS) a dénoncé hier la «stagnation» des négociations aux tables CEO et demandé au gouvernement de modifier ses offres pour tenir compte davantage des problèmes que connaissent les 84 000 enseignants du primaire et du secondaire.

LISA BINSSE

Selon Jacques Blais, vice-président de la CECS, les 25 séances de négociations tenues jusqu'à maintenant ont eu peu de résultat malgré le discours du gouvernement qui disait vouloir un règlement rapide.

Pour qu'un règlement entre la CEQ et le gouvernement puisse s'appliquer dans l'année scolaire 1986-87, il faudrait, a-t-il dit, qu'il intervienne d'ici la mi-mai, alors que débute le processus d'affectation des enseignants. Ce qui semble peu probable au rythme où vont les négociations à toutes les tables de la CEQ, qui compte 107 000 membres.

«Les enseignants exigent que les déclarations du ministre de l'Éducation, Claude Ryan, sur l'importance de l'école publique et la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation se traduisent par des propositions sérieuses aux tables de négociations», a déclaré M. Blais.

La CECS, dont les membres ont massivement rejeté les offres

patronales, soulignant qu'elles ne répondent à aucune de leurs demandes, tient le gouvernement responsable de ce piétinement des négociations. «Nous, d'expliquer Harvey Weiner, de l'Association provinciale des enseignants protestants, nous voulons négocier des solutions à nos problèmes, mais le gouvernement ne bouge pas de ses offres de février.»

Les enseignants du primaire et du secondaire entendent manifester leur impatience devant l'Assemblée nationale, le samedi 26 avril. Les infirmières, membres de la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec, doivent aussi participer à cette manifestation à laquelle 5 000 personnes sont attendues. Si les négociations ne débloquent pas, d'autres moyens — comme une journée d'étude — seront envisagés pour faire pression sur le gouvernement.

Le gouvernement offre une hausse de 3,5 p. cent en 1986 et entend récupérer environ \$100 millions à même les avantages sociaux de ses 300 000 salariés, notamment aux chapitres des congés de maladies et de la sécurité d'emploi. Il déterminera plus tard les salaires des deux années subséquentes.

Selon M. Blais, les seuls dossiers réglés sont le fruit de compromis syndicaux. Il s'agit du dossier des congés sociaux et celui du perfectionnement. Les

deux ont été paraphés au statu quo, comme le voulait la partie patronale. Les négociateurs syndicaux regrettent que leurs compromis, notamment sur la question de l'engagement, n'aient pas entraîné de modification des offres patronales.

M. Weiner affirme que la partie patronale se contente d'écouter et de répondre: «On n'a pas de mandat, on ne bouge pas.» M. Blais soutient que le gouvernement ne bouge même pas sur des points qui ne coûtent rien. Deux stratégies semblent exister au gouvernement, dit-il. L'une vise les coupures et les restrictions; elle est très apparente aux tables de négociations. L'autre concerne la revalorisation du personnel et le règlement négocié; celle-ci ne se reflète pas dans les négociations.

Un porte-parole du Conseil du Trésor a indiqué hier que le gouvernement demeurait ouvert à des formules alternatives, mais à l'intérieur de ses paramètres budgétaires. «Il n'y a rien de couler dans le béton, mais le cadre budgétaire est serré et il appartient à la partie syndicale, a-t-il dit, de chercher un règlement à l'intérieur du cadre budgétaire du gouvernement.»

MAISONS DES JEUNES

Cent jeunes ont occupé l'édifice du MAS

■ Une centaine de jeunes ont manifesté hier après-midi pendant deux heures et occupé le hall d'entrée de l'édifice du ministère des Affaires sociales sur la rue Saint-Denis. À l'arrivée des policiers de la CUM, ils sont sortis en ordre. Les jeunes voulaient ainsi protester contre les restrictions budgétaires qui touchent les Maisons de jeunes, menaçant même leur existence.

Il y a 105 de ces Maisons à travers le Québec. Depuis quatre ans, le gouvernement en favorisait le développement: 20 nouvelles maisons naissaient chaque année. Ce sont des lieux de rencontre pour les jeunes de 12 à 18

ans et on les considère comme des hauts-lieux de la prévention. «C'est de l'intervention de première ligne», explique Eric Ferland qui travaille à la Maison des jeunes de Brossard. Ces Maisons sont implantées dans tous les milieux.

Les animateurs et les jeunes s'interrogent sur la volonté politique du gouvernement du Québec au chapitre de la prévention. On craint l'expansion des centres d'accueil pour jeunes mésadaptés sociaux affectifs et jeunes contrevenants si les Maisons de jeunes ne peuvent plus remplir leur rôle faute de moyens financiers.

MODELE 1670

COMMODORE

- COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES ENTièrement AUTOMATIQUES
- TRANSMISSION RAPIDE (1200 BAUD)
- AUTO-COMPOSITION
- AUTO-REPOSE

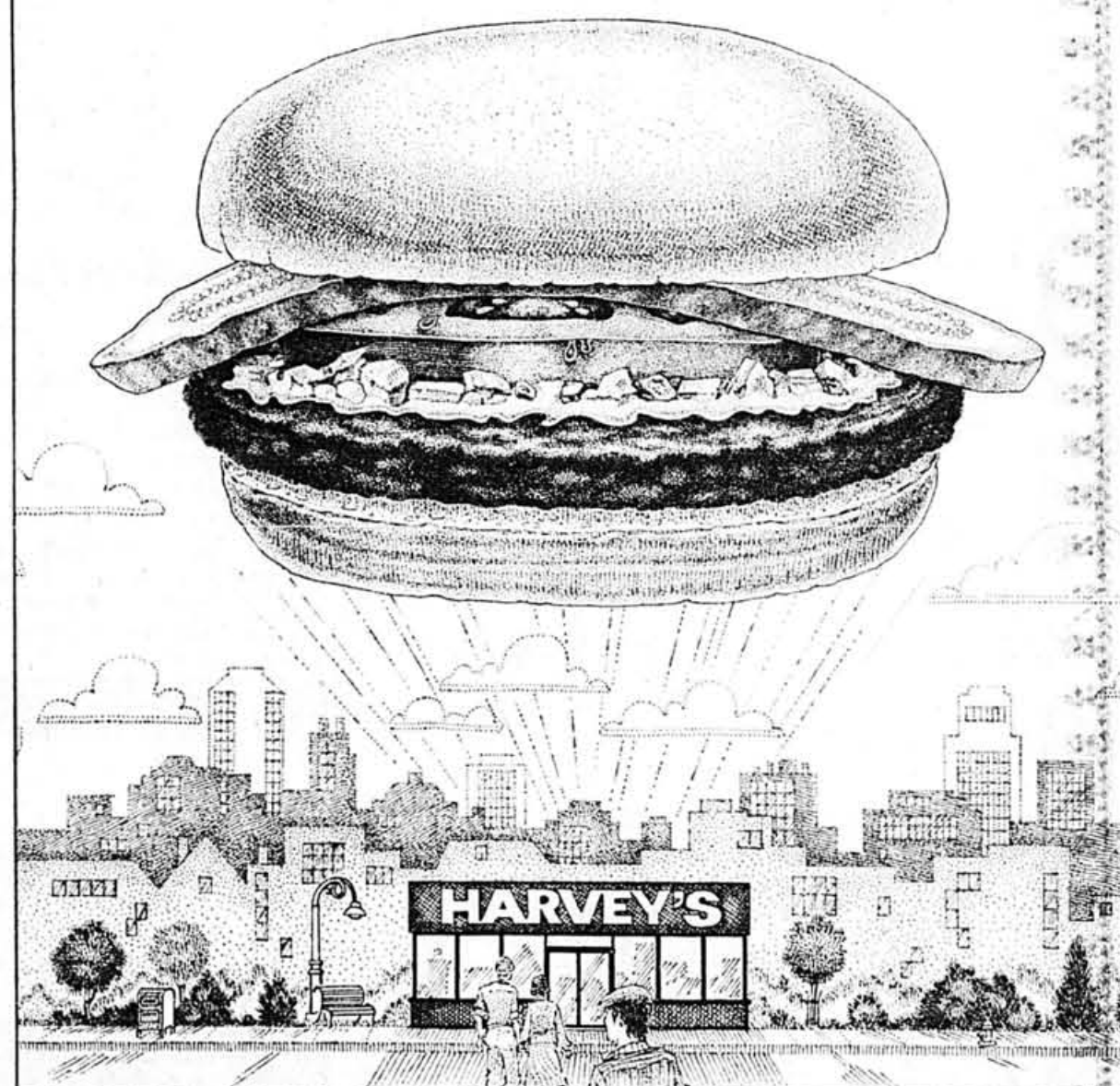
Rég.: 300\$
SPECIAL 248\$

AVRIL SEULEMENT
20\$
DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE AVEC CETTE ANNONCE

Dumoulin
271-2316
783, MISTRAL (COIN 8250, ST-HUBERT)

JUSTE POUR LE PLAISIR. C'EST BIEN PEU POUR AUTANT!

C'est bien peu 1,89\$, surtout pour le plaisir de déguster un vrai bon hamburger et des frites fraîches. Et c'est bien peu 99¢ pour un vrai bon hamburger. Pour vous faire plaisir... vous n'avez qu'à nous présenter un de ces coupons.



POUR LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PLAISIR! HAMBURGER: 99¢

Présentez ce coupon à n'importe quel Harvey's participant. Pour 99¢ seulement, vous dégusterez un vrai bon hamburger cuit sur le gril. Cette offre se termine le 11 mai 1986. Un seul coupon par client par visite. Coupon non valable avec toute autre offre spéciale en vigueur. Présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus, s'il y a lieu.

HARVEY'S FAIT DE BIEN BONNES CHOSES.

99¢



POUR LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PLAISIR! HAMBURGER ET FRITES: 1,89\$

Présentez ce coupon à n'importe quel Harvey's participant. Pour 1,89\$ seulement, vous dégusterez un vrai bon hamburger cuit sur le gril et des frites bien fraîches. Cette offre se termine le 11 mai 1986. Un seul coupon par client par visite. Coupon non valable avec toute autre offre spéciale en vigueur. Présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus, s'il y a lieu.

HARVEY'S FAIT DE BIEN BONNES CHOSES.

1,89\$



POUR LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PLAISIR! HAMBURGER ET FRITES: 1,89\$

Présentez ce coupon à n'importe quel Harvey's participant. Pour 1,89\$ seulement, vous dégusterez un vrai bon hamburger cuit sur le gril et des frites bien fraîches. Cette offre se termine le 11 mai 1986. Un seul coupon par client par visite. Coupon non valable avec toute autre offre spéciale en vigueur. Présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus, s'il y a lieu.

HARVEY'S FAIT DE BIEN BONNES CHOSES.

1,89\$



POUR LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PLAISIR! HAMBURGER ET FRITES: 1,89\$

Présentez ce coupon à n'importe quel Harvey's participant. Pour 1,89\$ seulement, vous dégusterez un vrai bon hamburger cuit sur le gril et des frites bien fraîches. Cette offre se termine le 11 mai 1986. Un seul coupon par client par visite. Coupon non valable avec toute autre offre spéciale en vigueur. Présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus, s'il y a lieu.

HARVEY'S FAIT DE BIEN BONNES CHOSES.

1,89\$



Ballet Eddy Toussaint de Montréal

En avant première de leur ouverture à la Place des Arts, le Ballet Eddy Toussaint donnera des représentations les jeudi et vendredi 24 et 25 avril à 19h00 et le samedi 26 avril à 13h30.

Sur place... à la cour centrale du Centre Rockland!

Grâce à une entente spéciale, les billets pour le spectacle à la Place des Arts seront en vente au Centre Rockland du 24 au 26 avril seulement.

centre rockland

Plus de 200 magasins et services dont La Baie, Eaton, Holt Renfrew, Linen Chest et Steinberg.
Stationnement intérieur gratuit.

No. 100 (Crémazie), No. 119 (Ch. Rockland), No. 179 (l'Acadie).

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS
AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UNE AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1986-31. CHANGEMENT DE LIEU. Le Conseil annonce par la présente que l'audience publique du 10 juin 1986 à Hull (Québec), aura lieu à la Salle Papineau du Palais des Congrès, 200, promenade du Portage, Hull (Québec).

Canada

COURS DE CONVERSATION
ANGLAIS ET FRANÇAIS
9 à 17 participants par groupe

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 5 MAI 1986

Jour-intensif	9h00-12h00	84h	199\$	TEST DE PLACEMENT GRATUIT
Après-midi	13h00-16h00	42h	120\$	29-30 AVRIL ET 1er MAI
Soir	18h00-21h00	42h	140\$	
Samedi*	9h00-15h30	42h	140\$	12h00-14h00 16h00-18h00
* (anglais seulement)				

INFORMATIQUE

Initiation à l'informatique	\$100
Initiation au langage Basic I	\$125
Initiation au langage Basic II	\$125
Lotus 1-2-3	\$155
Traitement de texte (Wordstar)	\$155
D Base III	\$155
Symphony	\$155
Atelier pour Troisième Âge	\$85
* 1 personne par ordinateur	

LANGUES DU MONDE

ITALIEN*	GREC		
ALLEMAND	ESPAGNOL*		
CHINOIS	PORUGUAIS		
Aptes-midi*	13h00-16h00	42h	120\$
Soir	18h00-21h00	42h	140\$

MONTRÉAL
1450, rue Stanley
Metro Peel,
sortie Stanley

SPECIAL: GRAPHOLOGIE (en anglais) 150\$
INSCRIPTION: 21 avril au 2 mai 849-8393 713 719

CE MAL MÉCONNU S'ATTAQUE DAVANTAGE AUX JEUNES FEMMES

La sclérose en plaques, une maladie à combattre à coups de recherches

■ Qu'est-ce que la SEP, la sclérose en plaques ? « Nous n'en savons presque rien », dit le neurologue Pierre Duquette, attaché à la clinique de sclérose en plaques de l'hôpital Notre-Dame. « Nous sommes donc ignorants, j'ai l'impression qu'on ne regarde pas dans la bonne direction mais cette maladie est aussi difficile à cerner que l'est le cancer, parce que c'est une pathologie qui se rapproche trop des mécanismes intimes. »

FRANÇOIS FOREST

Pierre Duquette livrait, hier, une conférence à l'hôpital Notre-Dame: *La sclérose en plaques: une maladie encore inconnue.*

« Cette maladie, indique-t-il, est curieuse parce qu'elle ne ressemble à aucune maladie connue: elle n'est pas de type héréditaire, toxique, vasculaire, nutritionnelle, congénitale ou psychosomatique ou du type caractérisé par la prolifération pathologique (comme le cancer). Or, ce n'est pourtant pas une maladie qui est jeune. Ça fait plus de 130 ans que de petits chercheurs puis des équipes de chercheurs se penchent sur cette affection... Pourtant, nous

n'avons encore presque rien trouvé. La médecine, confesse-t-il, a fait son nom avec des maladies infectieuses comme la « Maladie du légionnaire » (une forme de pneumonie) ou le SIDA, dont on n'est pas loin de contrôler le virus. Pourtant, la recherche dans ces cas n'aura duré que huit ans avant que le mal ne soit circonscrit et la solution à prescrire presque développée. C'est vrai qu'en recherches, il en aura coûté \$ 100 millions. Mais même avec infiniment plus d'argent investi, les chercheurs qui s'attardent sur la SEP n'ont pas réussi à isoler le mécanisme de formation du virus ».

Or, les statistiques indiquent que cette maladie a pris surtout chez les Caucasiens (Europe du Nord) dont la majorité des descendants et qu'elle frappe toutes les couches de la population, riches ou pauvres, indistinctement. Ce que l'on sait, pour l'instant, outre le fait que l'antigène ait été nommé le HLA2R2, c'est que la maladie affecte présentement 50 000 Canadiens qui doivent, selon la fréquence des attaques, composer avec une fatigue extrême, des problèmes visuels, un manque de coordination, de tremblements, des difficultés d'élocution, des sautes

d'humeur et de la confusion. Il y a rémission de la maladie pendant quelques mois ou quelques années, mais elle reprend ses assauts inévitablement, selon le degré d'atteinte. Ce sont les jeunes femmes entre 20 et 40 ans qui, plus que les hommes, sont susceptibles d'être touchées. Dans une proportion de deux pour un : « Il est possible, ajoute le Dr Duquette, que des changements hormonaux pendant la puberté puissent rendre certaines personnes vulnérables ».

L'Afrique ne semble pas connaître ce mal: le premier cas a été signalé il y a deux ans. L'Europe du Nord et l'Amérique du Nord se débattent avec cette affection depuis que les Vikings l'ont répandu au début de leurs conquêtes, puis à la suite de leur colonisation certaines îles de l'archipel britannique.

Pas de médication

La SEP, essentiellement, se caractérise par des zones d'inflammation, disséminées dans la substance blanche du cerveau et de la moelle épinière, qui entraînent un épanchement dans le tissu cérébral et qui provoquent le durcissement des régions touchées, ralentit ou bloque l'influx nerveux. Curieusement, l'espérance de vie des malades est

presque égale à celle du commun des mortels (68 ans, comparativement à 73 ans), mais la démarche médicale peut être pénible à suivre pour des malades qui sont soignés avec de la cortisone. C'est que les effets secondaires en sont importants.

Manque de fonds

Le Dr Duquette précise que les deux cliniques de SEP au Québec ont vu leurs essais cliniques retardés par manque de fonds. Le Conseil de recherches du Canada a reporté les essais avec la cyclophosphamide, tandis que le deux autres substances essentielles au recherches (Interferon et Copolymère 1) sont présentement inaccessibles aux chercheurs Québécois.

Mais que serait donc la formule pour regrouper toutes les recherches ? « Je n'en sais rien, mais elle devra être nouvelle », indique le neurologue.

Rappelons que la Société canadienne de la sclérose en plaques tiendra sa campagne annuelle du 8 au 11 mai prochains. Son objectif est de \$ 700 000, et les sommes recueillies seront destinées presque essentiellement à la recherche.

LE SOLDE

« Le meilleur de Chrysler »

CHRYSLER PRÉSENTE LE PLUS GRAND SOLDE DE TOUTE SON HISTOIRE.

DU FINANCEMENT

à un taux d'intérêt aussi bas que

Chrysler veut combattre l'escalade des taux d'intérêt et offre du financement à taux réduits.

8,5% à l'achat d'une Dodge Omni ou Charger, d'une Plymouth Horizon ou Turismo pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, terme maximum de 36 mois. On peut se prévaloir d'un terme maximum de 48 mois moyennant un taux de financement à 9,5%.

9,9% à l'achat d'une LeBaron GTS ou d'une Dodge Lancer pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, terme maximum de 48 mois.

9,9% à l'achat d'une Aries, Reliant, Laser, Daytona ou d'un pickup (petite ou pleine grandeur) Dodge Ram, d'une fourgonnette ou wagonnette Dodge pour le plein montant financé pour la durée totale du contrat, terme maximum de 36 mois. On peut se prévaloir d'un terme maximum de 48 mois moyennant un taux de financement à 11,9%.

8,5%

OU

DES RABAIS-CHÈQUES

Vous recevrez directement de Chrysler votre rabais-chèque après avoir acheté un véhicule 85 ou 86 en inventaire chez le concessionnaire et livré au détail. Ces rabais sont consentis pour un temps limité.

1000 \$ en rabais-chèque à l'achat d'une LeBaron GTS Premium, d'une Dodge Lancer ES, d'une Laser XT ou XE ou d'une Daytona Turbo Z, ou d'une wagonnette (B 350) Dodge.

500 \$ en rabais-chèque à l'achat d'une Aries, Reliant, LeBaron GTS, Lancer, Laser, Omni, Horizon, Charger, Turismo ou d'un pickup léger ou sous-compact, d'une fourgonnette Dodge (B 150, B 250, B 350) ou d'une wagonnette Dodge (B 150, B 250).

1000\$

PLUS

DES RABAIS SUR LES ENSEMBLES-OPTIONS

Chrysler peut vous faire économiser jusqu'à 988 \$ lorsque vous achetez un véhicule en promotion muni d'un ensemble-options spécial.

• LeBaron GTS Premium • LeBaron GTS • Lancer ES • Lancer • Aries • Reliant • Omni • Horizon • Charger • Turismo • Dodge 600 • Caravelle • Pickups sous-compacts et légers • Fourgonnettes Dodge • Wagonnettes Dodge.

988\$*



Pour une période limitée aux acheteurs qualifiés de véhicules 85 et 86 en inventaire chez le concessionnaire participant, vendus et livrés au détail. Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire Chrysler. *Rabais calculés sur le P.D.S.F. de l'ensemble-options spécifique pour certains modèles.

Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



Chrysler

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL

Babin Automobile
10660, rue LaSalle
Montréal 389-8271

Automobiles Forques
15949, rue Sherbrooke est
Montréal 642-7411

Longue Pointe Chrysler
7150, boul. Langelier
Montréal 256-5092

Touchette Automobile
2175, av. Papineau
Montréal 526-6591

Boulevard Dodge Chrysler
330, boul. Cremazie
Montréal 389-7871

Jarry Dodge Chrysler
2090, boul. St-Joseph
Lachine 637-2345

Automobiles Plymouth
Chrysler Laurentien
2525, boul. Laurentien
St-Laurent 335-0500

Pointe-Claire Chrysler
335, boul. Brunswick
Pointe-Claire 694-8333

Jean-Talon Dodge Chrysler
4070, rue Jean-Talon ouest
Montréal 737-1441

Champlain Dodge Chrysler
3350, rue Wellington
Verdun 761-4801

Dollard Newman
Plymouth Chrysler
8550, boul. Newman
LaSalle 363-5000

Lasalle Automobile
7635, boul. LaSalle
LaSalle 366-7818

Automobiles Chrysler
de Laval
1058, boul. des Laurentides
Laval 668-8080

Desmeules Dodge Chrysler
1400, boul. Labelle
Laval 682-1700

Landry Automobile
103, boul. Labelle
Laval 625-0733

Demers Plymouth Chrysler
4650, boul. Dagenais
Laval 627-4731

Longueuil Dodge Chrysler
770, rue St-Charles ouest
Longueuil 674-1571

Rond-Point Dodge
& Chrysler
5055, boul. Cousineau
St-Hubert 656-4110

Lucerne Automobiles
(Candiac)
185, boul. de l'Industrie
Candiac 659-5474

POUR UN TEMPS LIMITÉ!

CODEL
Corporation
de développement
économique de Laval